N° 7833. — XXVIme Année. 5c. Le Numéro 5c. Samedi 7 Juillet 1906.

PRIX D'ABONNEMENT
Franco pour la Suisse
Un an . . . . . fr. 10.—
Six mois . . . . . » 5.—
Trois mois. . . . » 2.50
Pour l'Etranger le port en sus.

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES
10 cent. la ligne
Pour les annonces d'une certaine importance on traite à forfait.
Prix minimum d'une annonce 75 centimes.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES
paraissant à la Chaux-de-Fonds tous les jours excepté le Lundi.

LES ABONNEMENTS ET ANNONCES SONT REÇUS A L'IMPRIMERIE COURVOISIER, RUE DU MARCHÉ 1, LA CHAUX-DE-FONDS ET RUE JEANRICHARD 13, AU LOCLE

Du 1er Mai 1906 — Départs pour GARE CHAUX-DE-FONDS — Arrivées de — Du 1er Mai 1906

	m	m	m	m	m	m	s	s	s	s	s	s	s	s	s	s	s	s		m	m	m	m	m	m	m	m	s	s	s	s	s	s	s	s	s	s	s	s	
6 05	7 17	8 36	9 17	10*28	10*40	12 04	1 40	2 47	3 59	4 45	5 34	6 55	7 35	9 17	10 29	11 32	Locle. . . .	5 55	6 26	7*09	7*32	8 57	10 01	10 26	11 46	12 46	1 26	2 47	3 57	5 03	5 54	6 43	—	8 27	10 19	11 22
—	7 17	—	—	—	—	—	1 40	—	—	—	5 34	—	7 35	—	—	—	Morteau. . .	—	—	—	—	—	10 01	—	—	—	—	2 47	—	—	5 54	—	—	8 27	—	11 22
—	7 17	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5 34	—	—	—	—	—	Besançon . .	—	—	—	—	—	10 01	—	—	—	—	2 47	—	—	—	—	—	8 27	—	11 22
6 54	8 —	—	9 45	—	12 23	1§10	2 05	—	4 20	—	6 07	7*25	8 05	9 50	10*55	—	Locle-Brenets .	—	—	6 48	—	—	9 35	—	—	12 45	1*—	1 53	3 30	—	—	5 30	7*20	8 —	9 45	10*45
6 46	9 16	—	—	—	—	—	1 41	—	4 10	—	—	—	7 33	—	10 —	—	Les Ponts . .	6 25	8 56	—	—	—	—	—	—	12 45	—	—	—	—	3 49	6 30	—	—	9 46	—
6 20	7*16	7*49	9 10	—	10 33	12 54	—	2 54	4 04	—	6 04	6§35	6*50	8 34	—	—	Neuchâtel . .	7 09	—	—	—	—	9 10	10*08	10*33	11 57	—	1 33	3 50	—	5 27	7 28	9 11	10 22	11*22
6 30	7*16	7*49	—	—	10 33	12 54	—	2 54	4 04	—	6 04	6§35	6*50	—	—	—	Berne. . . .	—	—	—	—	—	9 10	—	—	11 57	—	1 33	3 50	—	5 27	7 28	9 11	—	11 22
6 30	—	—	9 10	—	10 33	12 54	—	2 54	4 04	—	6 04	6§35	6*50	8 34	—	—	Genève . . .	—	—	—	—	—	9 10	10 08	10 33	11 57	—	1 33	3 50	—	5 27	—	9 11	—	11 22
6 —	7 40	9 02	—	—	10 06	12 51	—	2 57	4 08	—	6 48	—	8 11	8 36	—	10 37	Bienne . . .	7 12	8 29	—	—	—	9 59	—	—	11 47	12 35	3 35	5 25	—	6 40	7 25	9 52	—	11 12
6 —	7 40	9 02*	—	—	10 06	12 51	—	2 57	4 08	—	—	—	8 11	8 36	—	—	Berne. . . .	—	8 29	—	—	—	9 59	—	—	11 47	12 35	3 35	5 25	—	6 40	7 25	9 52	—	11 12
6 —	—	9 02	—	—	10 06*	12 51	—	—	4 08	—	—	—	8 11	—	—	—	Bâle	—	—	—	—	—	9 59	—	—	11 47	—	3 35	—	—	6 40	—	9 52	—	11 12
6 45	7 37	—	—	—	—	12*11	12*05	1 18	—	—	5 32	7 39	—	—	—	—	Saignelégier	7 —	—	—	—	—	10 23	—	—	12*30	12*16	3 54	—	—	7 04	—	—	9 12	—	—

Dès le 2 Juillet — Jusqu'au 1er Juillet — Dès le 2 Juillet — Jusqu'au 1er Juillet — Semaine § Dimanche — Dimanche — § Jours ouvrables — * Dimanche — § Dimanches et Fêtes. — Dimanche — * Dès le 2 Juillet — Jusqu'au 1er Juillet — Dès le 1er Juillet — Dimanche jusq. 1er Juillet — Semaine — * Dimanche — Dimanches et fêtes

L'IMPARTIAL de ce jour paraît en **12** pages. Le supplément contient le grand feuilleton **LA LECTURE DES FAMILLES.**

— SAMEDI 7 JUILLET 1906 —

La Chaux-de-Fonds

Sociétés de musique

Les Armes-Réunies. — Répétition à 8 1/2 h.
Musique La Lyre. — Répétition à 8 1/4 h.

Sociétés de gymnastique

Grutli. — Exercices à 8 1/2 h. s.

Réunions diverses

Bibliothèque du Grutli romand. — Ouverture de 9 à 10 h. du soir.

Les centimes additionnels

La «Suisse libérale» d'hier publie l'article suivant, sous la signature de M. Otto de Dardel :

Nous aurions eu mauvaise grâce à recommander dans ce journal de ne pas signer les feuilles du referendum contre les centimes additionnels. Bien souvent nous avons défendu ici-même le principe du referendum obligatoire; nous nous serions exposé au reproche d'inconséquence, si nous avions essayé, comme nos confrères radicaux, de nous mettre à la traverse du mouvement parti de La Chaux-de-Fonds. L'exercice des droits populaires est en lui-même une bonne chose. Il est utile, croyons-nous, que le souverain soit appelé à se prononcer sur des questions qui l'intéressent d'une manière aussi immédiate qu'un nouvel impôt. Nous ne songeons pas à faire grise mine à la perspective de la votation cantonale que font prévoir les récentes communications du comité référendaire.

Bien des fois également nous avons dit dans la «Suisse libérale» que les centimes additionnels votés au Grand Conseil ne sont en aucune façon le délicat instrument financier, le régulateur de dépenses que les députés libéraux avaient proposé. Les centimes additionnels adoptés cette année-ci sont une taxe supplémentaire assez lourde, un impôt de guerre destiné à empêcher notre dette flottante de s'accroître du montant du déficit de l'année dernière; c'est une majoration de l'impôt direct actuel qui pourrait être à bon droit jugée exorbitante, si elle ne devait être momentanée.

Avec l'unanimité des députés libéraux au Grand Conseil, nous nous sommes résigné à voter cette déplaisante surcharge de nos impositions ordinaires. Il n'est pas sûr que le peuple ne fasse pas la même chose, les deux tiers des citoyens étant désintéressés dans la question et beaucoup parmi les autres se disant qu'un Etat pas plus qu'un particulier ne peut reculer éternellement l'échéance du paiement de ses dettes. Les centimes additionnels ne sont il est vrai qu'un palliatif. Ils ne résolvent pas la question financière; ils n'assainissent pas définitivement notre budget; ils ne nous tirent pas d'embarras. Mais ils empêchent notre situation d'empirer; ils marquent un temps d'arrêt dans la descente vers des difficultés inextricables; ils nous donnent le temps de nous retourner, sans rien compromettre. C'est toujours cela.

Les partisans du referendum ont motivé leur attitude par le fait que, jusqu'ici, le Grand Conseil s'est refusé à envisager de grosses économies, comme celle qui résulterait de la suppression du budget des cultes. Il y a quelque chose à dire à cet égard. Nous aurions désiré que les deux pouvoirs, exécutif et législatif, abordassent carrément le problème de l'église nationale, la réforme administrative en commençant par les préfectures, la diminution des frais de l'enseignement professionnel agricole. Ce sont des questions qu'il faut trancher, et nous ne serions nullement surpris que l'une ou l'autre d'entre elles, celle des préfectures par exemple, ne donnât lieu dans un délai assez rapproché à une initiative populaire.

Mais nous nous demandons si le refus des centimes additionnels serait de nature à les faire avancer plus que l'acceptation de ce désagréable surcroît d'impôt. Nous avons plutôt le sentiment que lorsque le contribuable de l'Etat aura le déplaisir de mettre la main à la poche pour la deuxième fois cette année, les centimes additionnels provoqueront partout un mécontentement tel que les partisans d'économies sérieuses trouveront dans le pays un terrain admirablement préparé.

Nous avalons les centimes additionnels, parce qu'ils nous apparaissent comme le stimulant le plus énergique d'une campagne positive en faveur de la réduction des dépenses.

Une pesante couronne

M. René Puaux, que le «Temps» a envoyé aux fêtes de Trondhjem, y a reçu des impressions plutôt pessimistes. Un démocrate norvégien, professeur à Christiania et très influent, lui a fait les déclarations suivantes, qu'il reproduit avec d'autant plus de sécurité, dit-il, qu'il les a entendues dans beaucoup d'autres bouches :

Nous avons un roi, nous sommes une monarchie, c'est entendu, mais le roi règne et ne gouverne pas. Il est le prisonnier absolu du Storthing et surtout de M. Michelsen, dictateur de fait. Les prochaines élections donneront un pouvoir renforcé à la gauche radicale et par conséquent à M. Michelsen. Ne vous méprenez donc pas sur la signification du sacre. Nous avons tenu à préciser davantage cette situation en modifiant le cérémonial du couronnement.

Les évêques, représentant la divinité dont émane, selon l'idée ancienne, le pouvoir monarchique, ont bien pris part à la cérémonie, mais vous avez remarqué avec quelle autorité, même un peu exagérée, M. Michelsen a posé la couronne sur la tête du jeune roi. Le véritable roi de Norvège, c'est M. Michelsen, et le prince héritier n'est pas le gracieux et souriant Olaf, mais M. Lœvland, ministre des affaires étrangères.

Le roi, qui n'arrivera jamais à parler notre dialecte national, se sent un peu étranger. Parviendra-t-il à rompre la tutelle de M. Michelsen auquel il doit sa couronne? Aura-t-il la force de renvoyer à Bergen, nouveau Friedrichsruhe, son Bismarck norvégien? Nous ne le croyons pas. Ainsi, sous une apparence monarchique, nous nous acheminerons toujours plus vers la réalisation de notre idéal démocratique.

Ce qui a choqué beaucoup d'entre nous dans ces fêtes, c'est la présence aux meilleures places, dans les postes d'honneur, de gens qui devaient leur fortune au roi Oscar. Nous avons fait une révolution peut-être brusque, pas toujours droite dans ses moyens, mais on ne fait pas des révolutions avec des égards. Cependant nous sommes un peuple honnête et nous n'aimons pas les renégats. Que pouvons-nous attendre de bon de ces courtisans sans scrupule qui ont renié si vite leur bienfaiteur pour conserver le bâton d'ébène de grand-maréchal ou la mitre d'évêque?

Que penser de cet évêque de Christiania, qui prêche dans la cathédrale de Trondhjem, le jour solennel du sacre, avec le collier de l'Etoile-Polaire de Suède sur les épaules? Vous avez pu en remarquer d'autres ayant en un tel jour les commanderies de Vasa et de l'Etoile-Polaire au cou. Cette inconscience scandaleuse provient de la vanité qui fait, nous le savons trop, le fond de notre nature. Nous regrettons vivement d'avoir donné un tel spectacle à des étrangers. Mais faites-nous crédit de quelques années et nous arriverons à réformer ces mœurs indignes de notre démocratie et de notre patriotisme.

A ces remarques de son interlocuteur, le reporter de «Temps» ajoute d'autres observations recueillies près de peronnalités étrangères connaissant bien la situation en Norvège. Les voici :

Ce pays, m'a-t-on dit, est sur une pente dangereuse et il n'est que temps qu'il se ressaisisse s'il ne veut pas être entraîné par sa vanité vers un désastre. Ce n'est pas tout que de proclamer l'indépendance et de s'affirmer aux yeux du monde comme une nation libre et jalouse de sa liberté. Il faut les moyens de la préserver et d'y faire honneur. Or, le radicalisme norvégien a lancé les finances publiques sur une voie périlleuse de socialisation de l'assistance. Le Storthing vote sans arrêt des lois sociales excellentes dans leur objet mais désastreuses pour le budget. Il agit comme un homme de cœur charitable qui emprunterait pour secourir tous les mendiants qu'il rencontre.

Assistance aux vieillards, assurances des travailleurs obligatoires pour les patrons, nourriture gratuite aux enfants des écoles, écoles primaires en nombre disproportionné avec le chiffre des élèves qui les suivent, etc. L'orgueil de pouvoir aux congrès sociaux afficher les plus beaux rapports, grève le budget, et cela sans autre ressource que d'augmenter et augmenter encore l'impôt sur le revenu.

Les capitaux naturellement émigrent, et ils seraient cependant extrêmement nécessaires dans un pays qui a des ressources industrielles, mais où l'épargne n'existe pas.

C'est là le revers de la médaille et il n'est pas étonnant que le jeune roi ne quitte pas son air soucieux. Ses responsabilités sont plus lourdes encore que la couronne dont il disait le poids à la soirée diplomatique.

Le nouvel évêque de Bâle

Le nouvel évêque du diocèse de Bâle et Lugano, le Dr Jacob Stammler, ci-devant curé de la ville de Berne, est le rejeton d'une famille depuis longtemps établie à Bremgarten, en Argovie. Né le 2 juin 1840, Jacob Stammler suivit d'abord les écoles de sa petite ville natale, puis le gymnase et lycée dirigé par les bénédictins d'Einsiedlen. Il se rendit ensuite en Belgique, à Louvain, pour y étudier la théologie auprès des Drs Brück, Monfang, Hischel, etc. Ses examens brillamment passés, il rentra au pays et fut, le 19 juillet 1863, à Aarau, consacré prêtre par Mgr Eugène Lachat.

Il fut successivement vicaire à Bünzen, puis à Ober-Rüti, où, en mai 1864, il fut promu curé et vit ériger la nouvelle église de ce village. De 1868 à 1876, tout en s'acquittant de ses fonctions ecclésiastiques, il fut inspecteur scolaire de la circonscription de Muri.

C'est à cette dernière date que le défunt évêque Lachat lui adressa l'appel pressant — «c'est le moment d'obéir», lui écrivait le prélat — et lui confia la cure catholique-romaine de Berne. Le débonnaire curé Perroulaz, auquel il succédait, n'avait pas su tenir tête à l'orage du Kulturkampf. La paroisse, rattachée au vieux-catholicisme, avait été reconnue par l'Etat, et les catholiques-romains avaient dû abandonner aux triomphateurs l'église des SS. Pierre et Paul. Ils devaient célébrer leur culte dans un local exigu de l'hôtel de la Couronne; leurs écoles étaient mal vues; bref, tout était à réorganiser.

Or précisément le nouveau curé possédait les qualités d'organisation requises. Deux chapelles provisoires sont successivement occupées par la congrégation catholique romaine. Le Code des obligations permet à une association légale de se constituer, dont le premier objet est de rassembler des fonds pour la construction d'une église. Enfin, après vingt-trois ans d'efforts, le vaillant curé voyait sa persévérance récompensée, et il inaugurait, à proximité de l'Hôtel-de-Ville de Berne, le bel édifice de la Trinité, construit, ainsi que la cure, sur les plans de l'architecte colonel Henri de Segesser. La consécration fut célébrée par Mgr Haas.

Cette même année 1899, Mgr Haas nommait le curé Stammler doyen du nouveau chapitre des ecclésiastiques catholiques romains de la Diaspora, dans le canton de Berne. En 1891, le pape Léon XIII l'avait nommé camérier secret; il l'honorait, dix ans plus tard, du protonotariat apostolique.

Mais la lourde charge de la paroisse de Berne n'absorbait pas toute l'activité de Mgr Stammler; il en consacrait une bonne partie aux sciences, aux associations catholiques et au service de l'Etat. Il s'intéressa tout particulièrement à l'histoire et à l'art ancien, et il est l'auteur d'ouvrages très remarqués. L'Université de Fribourg lui décerna le titre de docteur en philosophie «honoris causa».

Pendant son séjour de trente ans à Berne, Mgr Stammler s'est acquis le respect et l'affection de tous les catholiques et l'estime des autorités et des représentants des autres confessions. C'est un prélat très cultivé et d'esprit large, excellent administrateur, d'un caractère affable, qui laissera à Berne un excellent souvenir; il occupera dignement le siège épiscopal de Scleure et continuera certainement, comme évêque, à travailler au maintien de la paix confessionnelle.

Fédération suisse des Syndicats d'élevage de la race tachetée rouge

Le IXme marché-concours de taureaux organisé par la Fédération suisse des syndicats d'élevage de la race tachetée rouge aura lieu les 29, 30 et 31 août 1906, à Berne-Ostermundigen. Il a pour but de réunir en un endroit central les meilleurs sujets de notre élevage et de les soumettre à un examen judicieux, puis aussi de faciliter l'échange, l'achat et la vente de bons taureaux. Son but enfin est de stimuler les éleveurs et de les encourager à produire toujours mieux.

Sont admis au concours les taureaux de race tachetée rouge âgés de 7 mois à 3 ans. Les animaux âgés de plus de 3 ans ne seront admis que s'ils sont accompagnés d'au moins deux descendants.

Des primes, dont le montant varie entre 10 fr. et 80 fr., seront décernées aux sujets les plus méritants; elles seront complétées par des surprimes pour l'origine, si l'ascendance est établie au moyen de certificats authentiques. De plus des indemnités de transport seront accordées en faveur des taureaux appartenant aux syndicats d'élevage et aux éleveurs syndiqués.

La Fédération organise en même temps un marché-concours intercantonal de verrats et un dit de béliers, qui, pour les espèces porcine et avine, rend les mêmes services que le marché aux taureaux pour l'élevage bovin. Les verrats doivent être âgés d'au moins 4 mois et les béliers de 5 mois; les primes varient de 5 fr. à 25 fr. pour les verrats et de 5 fr. à 20 fr. pour les béliers qualifiés.

Les inscriptions pour les trois marchés sont reçues du 15 juillet au 3 août par M. J. Käppeli, gérant de la Fédération à Zollikofen, lequel fournira gratuitement les programmes et formulaires d'inscription.

Nouvelles étrangères

FRANCE

Dans le grand monde.

La Chambre a invalidé mardi par 253 voix contre 221 M. Bony de Castellane, député des Basses-Alpes. Cette invalidation a été votée après un discours de M. Régnier. Le «Gaulois» rapporte à ce propos l'incident suivant:

Dans la soirée, M. de Castellane, qui s'était rendu au Palais-Bourbon pour revoir ses épreuves, y a rencontré M. Régnier. En présence de plusieurs fonctionnaires de la Chambre, M. de Castellane a interpellé en termes particulièrement vifs le député de la Palisse.

— Je ne veux pas causer ici de scandale, a ajouté M. de Castellane, mais vous pouvez vous considérer comme giflé.

Et il s'est retiré en déposant sa carte sur le bureau de M. Régnier.

Autre incident : Le marquis Maurice Lannes de Montebello, prince de Siévers, a rencontré mercredi après-midi, sur le boulevard Saint-Germain, en face de la station d'omnibus de Saint-Germain-des-Prés, M. Larquier, député de Jonzac.

Le marquis de Montebello, qui fut candidat à la députation dans la Charente-Inférieure, nourrit contre M. Larquier des sentiments peu sympathiques. Il invectiva le député de Jonzac, et, après une vive altercation, le frappa au visage.

M. Larquier, alors, requit un gardien de la paix et les deux adversaires furent conduits au commissariat de police voisin.

BRANN

Promotions!

Qu'achetez-vous pour les enfants ?

Chaussures pr enfants

Bains de mer jaune 2.85, 2.25
Bottines lacet, toile beige 3.20
Bottines lacet toile blanche 3.40
Bottines lacet chagrin noir 3.65
Bottines chevreau blanc 3.95
Bottines lacet toile grise 3.95
Bottines boutons noires 4.35
Bottines lacet à clous 4.80

CHAUSSURES POUR BÉBÉS

Molières drap couleur 0.72
Molières piqué blanc 0.85
Molières cuir couleur 1.35
Molières chagrin 1.65
Molières jaune à barette 1.95
Bottines lacet cuir jaune 2.15
Molières vernies 2.45
Bottines chevreau rouge 2.95

Cols marin 95 cts.
Bas noirs dep. 28 cts.
Ombrelles dep. 38 cts.

Chapeaux toile 58 cts.

Cols broderie 72 cts.
Gants blancs dep. 38 cts.
Chaussettes dep. 20 cts.

Corsets pour enfants 68 cts.

Rubans pour Cheveux
9, 13, 24, 30, 34 cts.

Tabliers blancs
72, 95, 1.15, 1.35

ARROSOIRS GRATIS

BRANN

Articles pour bébés

Bavettes 65, 36, 24, 18, 12, 9 c.
Bandes pour bébés 88, 68, 58, 24 c.
Brassières coton 1.10, 95, 78, 54, 46 c.
Mantelets piqués 65, 58, 42 cts.
Langes 4.95, 1.45, 1.10
Chemises pour bébés 33, 26, 18 c.
Chemises ponr enfants 95, 88, 62, 48, 38 c.
Jaquettes blanches 3.65, 2.95, 2.35

Robes toile toutes teintes
5.35, 2.95, 2.35, 1.60

Robes de laine toutes teintes
15.50, 9.75, 5.50 11745-3

BLOUSES pour GARÇONS
2.65, 2.45, 1.95, 1.65, 98 cts.

Pantalons Cheviotte pr garçons
5.35, 4.35, 3.25, 2.80

JULIUS BRANN LA CHAUX-DE-FONDS

Envoi franco dans toute la Suisse à partir de 15 francs

21 FEUILLETON DE *L'IMPARTIAL*

L'ONCLE JEAN

PAR

HENRI CONSCIENCE

Que penser du domestique ? Il semblait avoir du respect et de l'affection pour ma cousine ; mais ses paroles sincères ou non, me faisaient mal parce qu'elles m'obligeaient à lutter contre la méfiance qui voulait se glisser dans mon cœur. Vraiment ce domestique, dont l'intention secrète restait un mystère pour moi, m'inspirait de l'aversion, et je résolus d'éviter autant que possible tout entretien avec lui. Au bout d'un quart d'heure de réflexion j'avais tout à fait surmonté ma méfiancre. Marguerite était ma protectrice ; jusqu'à présent je n'avais reçu d'elle que des marques d'amitié ; elle était ma seule consolation dans la vie amère à laquelle j'étais condamné. Soupçonner ses intentions eût été une coupable ingratitude.

Je me levai et quittai le jardin.

A peine eus-je mis le pied dans le vestibule que j'entendis la voix tonnante de l'oncle Jean.

— Marguerite ! Marguerite ! cria-t-il, où est mon neveu ? Qu'il vienne, le fainéant ! je lui apprendrai à flâner dans le village tandis que je suis seul ici, à me tordre de douleur ! Allez le chercher et ramenez-le par ses longues oreilles..... Tonnerre ! Me laissera-t-on crever comme un chien !

Je montai en toute hâte.

Il va de soi qu'à mon entrée dans la chambre de mon oncle un nouvel orage éclata, si violent et si prolongé que les roulements en bourdonnaient encore dans mes oreilles lorsque ie me mis au lit, ce soir-là, fatigué et découragé, et ne sachant pas si la sonnette ne me réveillerait pas une dizaine de fois.

IX

Quelques mois se passèrent ainsi sans changement.

Ma cousine Marguerite était toujours aussi bonne pour moi, et plus j'apprenais à la connaître, plus j'éprouvais de reconnaissance. Il y avait pourtant dans sa conduite quelque chose qui me faisait penser parfois avec une certaine défiance aux paroles ambiguës de Corneille Sauteriot. Il me semblait que Marguerite prenait beaucoup trop de souci de la succession de notre oncle. De temps en temps, quand nous étions seuls, elle exprimait la crainte que l'oncle Jean ne léguât son bien à des parents éloignés, ou à des étrangers. Il semblait bien décidé, pour le moment, à me laisser la moitié de sa fortune. Mais il pouvait bien, sans que personne ne le sût, faire un testament olographe avec des dispositions tout à fait inattendues. Je devais, dans mon intérêt et dans le sien, saisir l'occasion favorable de donner prudemment à mon oncle, comme si j'attendais sa mort avec impatience, je ne l'eusse pas osé pour tout le monde. Marguerite s'aperçut bientôt qu'en cela je ne pouvais ni ne voulais suivre son conseil, et elle n'insista pas davantage.

Je m'étais presque accoutumé aux gronderies de l'oncle Jean. Mais la contrainte continuelle où je vivais obscurcit mon cerveau, et souvent je m'apercevais avec anxiété que mes idées commençaient à devenir troubles et confuses.

Je ne jouissais qu'un peu de trêve que lorsque les journaux nous apportaient des nouvelles inquiétantes de France. A Paris le peuple était depuis longtemps en révolution, et se livrait tous les jours à des actes de violence contre le roi, les nobles et le clergé. Mon oncle, quoiqu'il blâmat la conduite des Français, feignait pour me contrarier, une vive admiration pour Marat, Micabeau et les Jacobins. Il convenait que c'étaient des coquins, mais eux seuls montraient du courage, tandis que les honnêtes gens courbaient la tête comme des lâches.

Il en voulait terriblement à Maître Verdilleu, notre voisin, et non sans raison ; car pendant que l'oncle Jean souffrait de sa goutte, l'autre sciait et clouait constamment avec ses ouvriers et faisait tant de bruit que notre maison en tremblait, et que nous avions peine à nous entendre. Parfois, quand le tapage devenait insupportable, l'oncle Jean envoyait ma cousine chez le charpentier pour le prier de faire moins de bruit ; mais elle revenait toujours avec un refus grossier. On devine combien mon oncle tempêtait alors contre son ennemi Verdilleu, et le menaçait de son implacable vengeance.

Par malheur, durant plus de quatre mois l'oncle Jean resta affligé de la goutte et des rhumatismes, à ce point qu'il ne pouvait descendre. Mais depuis huit jours son état s'était sensiblement amélioré, et il pouvait faire quelques pas dans sa chambre en s'appuyant sur sa canne.

Cette amélioration me remplit d'espoir. Une fois mon oncle sur pied, je pourrais faire avec lui de longues promenades. Il ne souffrirait plus, et serait probablement d'une humeur plus patiente. Je pourrais quitter ma sombre prison et vivre au grand air.

Nous étions encore en plein été, et toute la campagne était verte... O liberté promise, comme tu me souriais, même dans mes rêves !

Enfin mon oncle se rétablit si bien qu'un soir il m'annonça qu'il voulait essayer le lendemain une promenade. J'en fus si joyeux que je m'attirai une verte semonce. Cette joie, disait l'oncle Jean, n'était qu'une preuve de mon ingratitude. Si je me montrais si exalté à la seule idée d'une promenade au grand air, c'était parce que j'étais dégoûté de soigner et d'assister dans sa chambre un vieillard infirme.

Cette fois ses reproches ne m'émurent guère. L'espoir d'un changement dans ma triste vie me donnait de la force.

Le lendemain je sortis en effet avec mon oncle. Il s'appuyait de la main droite sur une canne, et de l'autre côté je devais le soutenir avec le bras, quoiqu'il eût pu facilement se passer de mon aide.

Tandis que nous traversions la place, beaucoup de gens vinrent sur leur porte pour nous regarder ; mais la plupart disparaissaient à notre approche, comme s ils avaient peur de nous. Deux ou trois seulement osèrent nous attendre et adresser à mon oncle quelques questions sur sa santé.

Ses réponses ne furent pas moins rudes que d'habitude, et je craignais qu'il ne se fît quelque querelle ; mais ces personnes qui le connaissaient bien, ripostaient en riant, et paraissaient exciter à dessein sa colère.

Je hasardai une timide observation.

Mon oncle me répondit avec courroux :

— Quoi ! innocent blanc-bec ! Vous osez ouvrir le museau pour vous mêler à notre conversation ? Quand les grandes personnes causent, les enfants doivent se taire.

Je me tus en effet et baissai la tête avec humilité.

Un peu plus loin l'oncle Jean entra au cabaret de la Vache Jaspée. Je dus lui apporter une chaise, lui mettre son verre de bière dans la main, ramasser sa canne, essuyer la table devant lui, et tous ces ordres me furent donnés si brutalement, et avec un tel accompagnement d'injures que les gens de la maison me témoignaient leur pitié par leurs tristes regards.

Mon oncle resta très longtemps au cabaret. Il y avait rencontré quelques paysans qui ne le craignaient ni ne l'épargnaient guère. Il dut entendre beaucoup de paroles désagréables, mais il paraissait tout heureux de pouvoir y répondre sur le même ton. Quand les paysans partirent, il les remercia de leur amusante société, et leur serra la main comme à ses meilleurs amis.

(*A suivre.*)

N° 7853. — XXVIme Année. 5 c. Le Numéro Samedi 7 Juillet 1906.

2me FEUILLE

L'IMPARTIAL

2me FEUILLE

JOURNAL QUOTIDIEN et FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à la Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Nouvelles étrangères

FRANCE

Deux vieillards brûlés vifs.

Au cours d'un incendie qui s'est déclaré avant-hier matin au hameau de Boffy, près Saint-Germain-Laval, deux vieillards ont trouvé la mort.

Il était deux heures du matin lorsque, soudain, des flammes s'échappant de la maison habitée par les époux Boel, âgés respectivement de quatre-vingt-dix et quatre-vingt-sept ans, attirèrent l'attention des voisins.

Aussitôt, toute la population du village et de la ville, ainsi que les pompiers de Saint-Germain-Laval, accoururent sur les lieux pour organiser le sauvetage.

La bonne des époux Boel, qui est âgée de soixante ans, réveilla ses maîtres et n'eut que le temps de fuir devant les progrès de l'incendie. On s'attendait à la voir suivie par M. et Mme Boel, mais bientôt la toiture en feu s'effondrait, recouvrant les deux vieillards.

Dans la journée d'hier on a réussi, en déblayant les décombres, à retrouver le corps en partie carbonisé de M. Boel; les recherches continuent pour découvrir les restes de son infortunée épouse.

La maison d'habitation et la ferme exploitée par M. Dominique Challaud ont été complètement détruites, ainsi qu'une partie d'un immeuble voisin appartenant à M. Pradier, notaire.

On ignore les causes de ce sinistre. La gendarmerie procède à une enquête.

Détail touchant, raconté par la bonne: M. Boel, réveillé à temps, aurait pu fuir, mais il n'a pas voulu abandonner sa compagne et il a préféré mourir avec elle.

Navrante histoire.

Un jeune avocat parisien, M. Antoine R..., vivait seul dans sa garçonnière de la rue des Petits-Champs. Dernièrement, une de ses tantes lui envoya une de ses protégées. C'était une petite orpheline, Yvonne Le Makerec, âgée de dix-huit ans. M. R... s'intéressa à la pauvre fille et la prit à son service.

Yvonne était tranquille. Son maître ne la tracassait guère. Il se levait de bon matin, courait Paris pour ses affaires, allait au Palais et ne rentrait que fort tard la nuit. Au demeurant c'était un homme fort doux et bien élevé.

La Bretonne était de nature sentimentale. Elle s'éprit d'amour pour le jeune avocat. Elle l'admirait et le chérissait de toute son âme naïve. Jamais M. R... ne le soupçonna.

Ces jours-ci, il avertit sa petite bonne qu'il allait se marier. La malheureuse pâlit atrocement, puis éclata en sanglots.

— Ne pleure donc pas, lui dit doucement son maître. Tu seras bien plus heureuse. Tu auras une bonne et jolie petite maîtresse, qui te gâtera bien.

Yvonne se calma. Elle reprit son air placide. Néanmoins, en sa petite âme brisée par le désespoir, l'idée du suicide était née.

La nuit dernière, M. R... dormait du sommeil de l'homme heureux quand soudain il fut réveillé par deux détonations provenant de son cabinet de travail. Il se leva et s'y rendit.

Sur le tapis, Yvonne Le Makerec gisait, baignant dans son sang. La malheureuse s'était logé deux balles dans la région du cœur. La mort avait été instantanée.

Forêts en feu.

On mande de Cluses en Savoie qu'un incendie qui dure déjà depuis quelques jours, à peu de distance de cette localité, dans la forêt du Huant, menace de s'étendre, malgré les précautions prises et les tranchées exécutées.

La compagnie des pompiers de Cluses vient de se rendre sur les lieux pour reprendre les travaux, le feu menaçant les grandes forêts voisines.

ALLEMAGNE

Le revanche du paquebot « Deutschland ».

On se souvient qu'il y a quelque temps, le paquebot « La Provence » de la Compagnie générale transatlantique détenait le record de la vitesse pour la traversée de l'Atlantique. Il avait battu le paquebot « Deutschland », de la Hamboug-Amerika Linie.

De gros paris avaient été engagés des deux côtés de l'Océan.

Un nouveau match a eu lieu entre les deux paquebots et, cette fois, la victoire est au « Deutschland ».

Voici, sur la traversée, quelques renseignements fournis par le capitaine du paquebot allemand :

« La traversée a été très bonne, dit-il, et je suis très satisfait de mon bâtiment. Voici le barême de la route. Le 29 juin, lendemain du départ, nous avions parcouru une distance de 526 milles; le 30, en position de 40°56 de latitude par 50°19 de longitude ouest, la distance parcourue était de 550 milles par mer douce. Par mer modérée, temps couvert, nous avons abattu, le 2 juillet, 530 milles; le 3 juillet, 533 milles. Enfin, le 4 juillet, il restait 406 milles à parcourir .

En résumé, continue le capitaine, la distance de 3093 milles, entre New-York et le phare d'Eddystone, sur la côte sud de l'Irlande, par 6°39 longitude ouest, a été couverte à la vitesse moyenne de 23 nœuds 06. Le temps total à été de 5 jours 14 heures 9 minutes.

L'enthousiasme des passagers était grand, car de nombreux et gros paris avaient été engagés. »

Le fils du Kronprinz.

La succession au trône des Hohenzollern est une fois de plus assurée en ligne directe. Les Berlinois entendaient, mercredi matin, retentir les cent un coups de canon annonçant aux peuples de l'empire qu'un nouveau prince venait de naître dans la lignée de Frédéric le Grand et de Guillaume Ier.

La jeune mère, qui épousa le 6 juin 1905 le prince impérial, est âgée de vingt ans à peine. On sait qu'elle est née duchesse de Mecklembourg.

C'est au Palais de marbre, à Potsdam, où le prince impérial et la princesse se trouvent actuellement, qu'est né celui qui doit recueillir un jour la double couronne d'empereur d'Allemagne et de roi de Prusse. L'aïeul du nouveau prince — car Guillaume II est maintenant grand-père — apprendra loin de sa capitale la naissance de son petit-fils. L'empereur, en effet, avait quitté Kiel la veille, sur son yacht, se rendant en Norvège.

Le trust de la soie.

La « Gazette de Cologne » annonce que 44 teintureries de soie de Crefeld et du Wuppertal, ainsi que les trois grandes teintureries de soie de Lyon, de Bâle et de Thalwil ont formé un consortium pour lutter contre la concurrence déloyale.

RUSSIE

Tolstoï et la Douma.

Dans un entretien accordé à un correspondant du « Novoïe Vremia », le comte Tolstoï a déclaré qu'il ne lisait plus les comptes-rendus des séances de la Douma, et que ses impressions sur le premier Parlement russe sont déjà formées. La Douma le fait sourire, l'indigne et l'écœure.

Les députés rappellent au grand écrivain des enfants qui s'essayeraient à imiter des personnes âgées. Tout, chez eux, est importé de l'étranger, depuis le jargon parlementaire qu'ils emploient avec une joie puérile. La Douma, dit textuellement Tolstoï, est un chapeau provincial. Les députés ont adopté les modes étrangères, comme des caquettes de province adoptent les modes de la capitale.

Ce qui indigne Tolstoï, c'est que les députés, qu'il juge inférieurs au peuple qu'ils représentent, osent décider des destinées d'un pays de 140 millions d'habitants en se prétendant infaillibles.

Enfin, Tolstoï se déclare écœuré par la grossièreté, la vanité et surtout l'aigreur et la haine qu'il constate dans la Douma.

Agitation dans l'armée.

Le « Times » publie la dépêche suivante de Pétersbourg :

D'après le « Retch », les officiers de la garde sont mécontents parce que les hauts fonctionnaires blâment l'insubordination de leurs hommes. Les officiers déclarent que les regrettables incidents qui se sont produits dans plusieurs régiments des gardes ont pour cause la négligence du ministère de la guerre et le retard apporté aux réformes promises.

On annonce qu'un mécontentement sérieux s'est déclaré parmi les régiments des cuirassiers des gardes, à cause de l'interdiction formelle de lire les journaux. Les différents régiments des gardes en garnison à Tsarkoïé-Selo sont rigoureusement isolés. La gendarmerie de l'armée empêche autant que possible toute communication entre les deux régiments, et il est défendu à tout civil qui n'a pas une permission officielle de pénétrer dans le camp. On déclare, toutefois, que les hommes réussissent à tenir presque journellement des réunions dans lesquelles on discute des questions politiques.

Un télégramme de Vilna annonce que le sceau d'une « Union militaire des soldats » a été trouvé en possession d'un soldat employé à l'état-major du 3e corps d'armée.

Le ministre de la guerre fait procéder dans tous les régiments à une enquête rigoureuse pour découvrir les hommes qui appartiennent à cette ligue.

Les meetings de soldats, auxquels participent des civils, deviennent plus nombreux malgré les mesures prohibitives.

Troubles à Tiflis.

La Cour martiale de Tiflis a jugé hier le cas de vingt-sept soldats d'un régiment de Mingrélie, accusés de participation aux désordres. A cette occasion, la grève est complète dans la ville. De sévères mesures militaires ont été prises.

Les socialistes ont lancé une proclamation invitant la population à la grève générale.

TURQUIE

Un complot arménien.

On mande de Constantinople qu'en raison de nouvelles confidencielles reçues de Sofia annonçant la préparation d'un complot arménien, une commission spéciale d'enquête a été constituée au palais impérial sous la présidence de Nedchib pacha. Elle doit procéder à une sévère enquête. Une perquisition a été faite de nuit chez quatre directeurs de journaux arméniens. Tous les quatre ont été arrêtés.

ANGLETERRE

Terrible explosion de chaudière.

Les aciéries de M. S. Penn and Son, à Cradley-Heath, ont été détruites hier matin par une terrible explosion de chaudière. Une vingtaine de bâtiments des environs ont été endommagés. L'explosion fut si violente que le corps d'un ouvrier fut réduit en miettes. Un autre a été retiré mourant de dessous les décombres et on craint qu'il y en ait d'autres ensevelis.

Il ne reste rien des ateliers. La calotte de la chaudière, pesant quatre tonnes, fut projetée à 450 mètres et tomba dans une cuisine. Des briques furent lancées dans toutes les directions à une très grande distance, occasionnant de nombreux accidents.

Correspondance Parisienne

Paris, 5 juillet.

Le proverbe dit qu'il ne faut pas jeter de l'huile sur le feu. Les négociations commerciales avec la Suisse se prolongent, c'est un bon signe. Mais pourquoi les troubler par des insinuations de presse ?

Un journal de notre capitale et après lui d'autres feuilles françaises ont prétendu que c'est votre pays qui a pris le premier les armes contre la France en relevant son tarif général. La vérité n'est pas là.

Le provocateur a été M. Méline il y a quinze ans. Il a entraîné la France dans les revanches protectionnistes. Grâce à son tarif général, la France eut voici dix ans les gros avantages dans l'arrangement commercial conclu avec la Suisse. Cette dernière, trop mal partagée, dut songer à rétablir l'équilibre ; elle élabora à son tour un tarif général qui devait être une arme plus efficace, ce dont les Français se plaignent injustement aujourd'hui.

Ils ont tort. Tout ce qui se passe maintenant est la conséquence de l'ancienne politique méliniste. C'est ce qu'il ne faut pas se lasser de redire.

Ce qui n'empêche pas de souhaiter que l'entente franco-suisse aboutisse définitivement.

Un beau peintre vient de mourir, c'est le paysagiste Jules Breton ; il avait 79 ans. Il était en outre poète et critique d'art. Ainsi s'en va peu à peu la génération qui a illustré la seconde moitié du dix-neuvième siècle.

Chronique suisse

Le recul de l'armée suisse.

Un correspondant de Colombier à la « Liberté » soutient que la valeur de l'armée suisse va chaque année en diminuant. D'abord, dit-il, l'endurance et la force ne sont pas celles qu'on constatait il y a vingt ans. On est étonné de voir, après quelques simples exercices sur la place d'armes et dans les environs, une foule de soldats entrer tous les jours à l'infirmerie pour des pieds blessés de toute façon, des maux de poitrine, des points de côté, etc., autant de maladies qu'on comprendrait après une longue et pénible journée de course.

Les nombreux catarrhes, bronchites, etc. peuvent déjà exister avant l'entrée au service, mais ils sont favorisés en caserne par des excès de boissons. On arrive de l'exercice ruisselant de sueur; pressé par la soif, on absorbe, une trop grande quantité d'eau fraîche, de bière ou de vin; les effets sont désastreux.

Un motif plutôt moral a aussi contribué à diminuer la valeur de nos troupes. Il y a, parmi nos jeunes miliciens actuels, une bonne partie qui est remplie d'idées antimilitaristes. Ces soldats n'ont pas de discipiline, pas de soumission, pas de courage; tout leur répugne : ils voient du sang dans tous les exercices; ils bafouent la patrie, qui n'est pour eux qu'un mot vide de sens. Ils sont négligents pout tout ce qui concerne la tenue de l'arme et de l'équipement; la caserne est une prison, les chefs sont des bourreaux, le règlement est un résumé des idioties et des injustices humaines; ils n'obéissent que par crainte de punitions.

Ce mal moral dont souffre notre armée est grave, ajoute le correspondant de la « Liberté », qui est un officier; il attaque l'intelligence et la raison, très difficiles à redresser ou à corriger.

Le Lœtschberg.

La circulaire de la Banque Renauld et Cie, de Nancy annonce que la compagnie de l'Est a souscrit un certain nombre d'actions de la compagnie du chemin de fer des Alpes bernoises (Lœtschberg) en formation. Une place d'administrateur est réservée, dans le conseil de la compagnie nouvelle, au représentant du réseau de l'Est, qui serait M. Descubes, ingénieur en chef adjoint des services de la voie.

M. Zollinger, ingénieur en chef du Simplon, a donné sa démission, qui a été acceptée par les Chemins de fer fédéraux. Il entre en fonction au 1er août comme ingénieur en chef du Lœtschberg.

D'autre part, on écrit au « Journal de Genève » que le percement du Lœtschberg va modifier sensiblement l'orientation de la politique ferroviaire fribourgeoise. Fribourg ne peut plus songer à se relier au Simplon par la voie du Wildstrubel, qui eût été la plus directe et la plus courte. C'est maintenant du côté de Vevey et Montreux qu'il doit chercher à se rapprocher de la grande artère internationale. La construction de la ligne Fribourg-Bulle s'impose à brève échéance. On assure qu'une maison belge se chargerait de cette entreprise à forfait, pour le prix de 5 millions ,moyennent une garantie d'intérêt au 3 pour cent pendant la période de construction. Cette offre avantageuse est examinée, en ce moment, par le gouvernement ; mais il est possible qu'on trouve une combinaison encore plus tentante.

Militaire.

Le Conseil fédéral a décidé dernièrement qu'à l'avenir les militaires domiciliés à l'étranger pourraient s'acquitter — s'ils le désirent — de leur impôt militaire auprès du consulat le plus proche.

Tous ceux qui ont passé quelque temps hors de la Suisse, savent à quel besoin réel répond cet arrêté. Pour peu que le séjour se prolongeât, la carte à payer au retour était bien dure à accepter.

Nos représentants dans les différents pays ont donc reçu l'autorisation d'apposer le « pour acquit » dans le livret, sous réserve cependant d'en prévenir le chef de section que cela regarde en Suisse.

Nouvelles des Cantons

La grève des maçons à St-Imier.

BERNE. — La grève des maçons ne cessera pas pour le moment. Les délégués des ouvriers ont eu mercredi une longue séance de conciliation avec les patrons, sous les auspices du président et du greffier des Prud'hommes. Où ils demandaient 53 centimes à l'heure, il leur a été accordé 52 cent. Ils voulaient 48 cent. pour les mineurs; il leur en fut offert de 46 à 50, suivant l'âge et les capacités des hommes. Les manœuvres exigeaient 43 cent., les patrons sont allés jusqu'à 42; ils sont allés jusqu'à 33 pour les porte-mortier, qui entendaient obtenir 35 cent. à l'heure. Les délégués portèrent les proposi-

tions patronales au sein de l'assemblée générale des ouvriers, qui siégeait à l'hôtel du Cerf. Elle se hâta de les refuser.

Ajoutons que les patrons ont consenti à la journée de 10 heures. Mais ils ont refusé de supporter toutes les charges de l'assurance, qui s'élèvent pour les mineurs à 11 pour cent de leur salaire. (Il s'agit ici d'une véritable exploitation de la part des compagnies d'assurance). Les patrons entendaient faire payer à leur personnel le 2 pour cent. Ici encore les ouvriers regimbèrent.

Le 1er mai avait également été accordé comme jour férié. Toutes ces concessions furent inutiles.

Un viaduc en réparation.

Les voyageurs étrangers, même parfois nos bons Helvètes, vont être repris d'un petit frisson en traversant, par train fort ralenti, le grand viaduc de St-Ursanne.

L'année passée, on a réparé deux piles; cette année, ce sera le tour de deux autres, et ces jours-ci, une équipe d'ouvriers habiles a commencé ce délicat travail. On assure qu'il y en a pour deux mois: c'est dire que pendant presque toute la belle saison l'allure rapide des trains sur le viaduc va donc être de nouveau défendue.

Les réparations sont nécessitées par le mauvais état d'une partie des revêtements de pierres qui s'effrite et doit être remplacée. Le dessus des piles, formant consoles, en pierre également, sur lesquelles reposent les coussinets de fer, est reconstruit en béton armé.

Tir cantonal bernois.

C'était hier la journée officielle du tir cantonal bernois à Langnau. Au banquet, il y eut de nombreux discours par MM. Kunz, président du Conseil d'Etat, Schær, conseiller national, de Steiger, président du Grand Conseil, qui a porté son toast au peuple de l'Emmenthal.

M. Muller, conseiller fédéral, a prononcé une allocution très applaudie.

L'après-midi, malgré la pluie, il y eut un cortège d'enfants.

Jusqu'à mercredi soir, il avait été tiré plus de 220,000 cartouches.

Nécrologie.

GENEVE. — M. Vincent, président du Conseil d'Etat, et conseiller national, mort hier matin, était né en 1850, à St-Pétersbourg, d'une famille d'origine vaudoise. Médecin à Genève, directeur du bureau de salubrité, professeur d'hygiène à l'Université, M. Vincent ne tarda pas à s'occuper des affaires publiques et à s'y distinguer. Sa carrière politique fut aussi brillante que rapide. Membre du Grand Conseil, il présida quatre fois cette autorité. Il était conseiller national depuis 1896 et conseiller d'Etat depuis 1897, constamment réélu à chaque renouvellement.

M. Vincent était l'un des chefs les plus considérés du parti radical, celui dont l'autorité était la plus généralement reconnue.

Le 17 juin, comme il se rendait au banquet offert aux délégués réunis pour la revision de la convention de Genève, il fit une chute sur l'escalier du local de vote des Pâquis et se fit une double fracture au pied gauche. C'est aux suites de cet accident qu'il a succombé.

Une jeune fille brûlée.

Une jeune Italienne, Zéphyrine Vittaz, 21 ans, employée depuis quelques jours dans le café de M. Tom Pouce, à l'angle des routes des Acacias et Caroline, s'était rendue hier à midi et demi dans la cave pour y chercher de l'absinthe. Une bonbonne s'étant brisée, l'alcool qu'elle contenait s'enflamma au contact de la bougie que la bonne portait pour s'éclairer et mit le feu à ses vêtements.

Son patron, attiré par les cris de la jeune fille, accourut pour lui porter secours et se blessa aux mains. Finalement, on parvint à se rendre maître des flammes, mais la jeune fille était grièvement blessée par tout le corps. Après avoir reçu des soins de MM. les Drs Favre et Vautier, elle a été transportée à l'Hôpital cantonal, dans un état désespéré.

Colonie agricole.

Il a été fondé à Genève, sous la dénomination de « Colonie agricole », une société pour la création d'une colonie agricole destinée à procurer du travail aux personnes momentanément sans ressources et à servir éventuellement d'asile de relèvement aux victimes de l'alcoolisme.

Chronique neuchâteloise

Exposition d'horticulture.

Le comité de l'exposition cantonale d'horticulture qui aura lieu à Cernier fin septembre prochain s'est réuni au chef-lieu du Val-de-Ruz dimanche dernier.

Il a constaté que les travaux préparatoires vont normalement; tout fait prévoir une grande participation des exposants et la réussite de ce concours cantonal. La musique des « Armes-Réunies », de la Chaux-de-Fonds, qui donnera grand concert le dimanche, contribuera certainement pour une bonne part au succès de l'entreprise.

Le comité s'est occupé aussi de la loterie qui doit faire corps avec l'exposition et il a décidé, en particulier, d'acheter une partie des lots aux membres des sociétés neuchâteloises d'horticulture qui participeront au concours.

Une circulaire destinée à tous les membres des sociétés d'horticulture de la Chaux-de-Fonds, de Neuchâtel et du Vignoble, du Val-de-Travers, et de la société de pomologie du Val-de-Ruz, dit entre autres ce qui suit:

« Les chiffres officiels démontrent qu'il s'importe annuellement en Suisse pour plus de 10 millions de francs en légumes, fleurs et fruits étrangers que notre sol pourrait produire avantageusement pour le cultivateur, le jardinier et le simple amateur. Le concours cantonal horticole, maraîcher et pomologique qui aura lieu à Cernier les 29, 30 septembre et 1er octobre est destiné à prouver à tous que nos territoires sont susceptibles de fournir des produits très rémunérateurs.

» Mais que tous le comprennent bien, il importe que nos sociétaires nous prêtent leur intelligent et dévoué appui en nous envoyant de nombreux apports. C'est donc un pressant appel que nous adressons à tous les membres de nos quatre sociétés sœurs, que tous ceux qui approuvent l'œuvre désintéressée et hautement utilitaire poursuivie par le comité d'organisation, préparent ce qu'ils destinent à l'exposition de Cernier.

» Les sociétés de nos districts prendront les mesures nécessaires pour faciliter leur transport et pour assurer leur retour dans les meilleures conditions. »

L'horaire du J.-N.

Le Jura-Neuchâtelois vient de publier son projet d'horaire pour 1906.

Le projet prévoit neuf trains montants et descendants, allant du Locle à Neuchâtel et vice-versa; sept trains complémentaires font le service entre la Chaux-de-Fonds et le Locle, dans les deux sens.

Deux trains sont directs entre le Locle et Neuchâtel, un le matin partant du Locle sur Neuchâtel à 7 h. 16; l'autre le soir, partant de Neuchâtel pour les Montagnes à 7 h. 58.

Le direct du soir s'arrête à Corcelles, mais pas celui du matin. Quatre trains descendants s'arrêtent à Montmollin, mais aucun train en montant.

Forces motrices du Doubs.

M. Butticaz, ingénieur, à Lausanne, vient de demander aux autorités françaises et neuchâteloises la concession des forces motrices du Doubs sur un parcours de vingt-deux kilomètres en aval des Brenets.

Le projet, qui est devisé à plusieurs millions, prévoit l'installation de trois usines en aval du saut du Doubs.

Pour l'alimentation de deux de ces usines, on établirait un barrage haut de 20 mètres. La troisième qui serait également installée au-dessous du saut du Doubs, utiliserait la force du lac des Brenets à l'aide d'un canal de quatre-vingts mètres passant sous le saut.

Le volume de ce dernier ne devant pas être diminué, l'entreprise n'utiliserait que les eaux du lac qui, actuellement, disparaissent dans des fissures. Elle devrait donc en conséquence cimenter ces fissures et, pour cela, mettre à sec le lac pendant une période d'environ trois mois. L'entreprise s'engagerait pendant ce laps de temps à prendre les mesures nécessaires pour la conservation du poisson au moyen de refuges provisoires.

La force produite serait utilisée notamment comme appoint supplémentaire pour la traction électrique du chemin de fer du Jura, de Neuchâtel au Locle, traction qui, vraisemblablement, sera introduite d'ici peu d'années.

Communiqués

Tir militaire.

La Société de tir « Aux Armes de Guerre » de La Chaux-de-Fonds, aura son second et dernier tir militaire obligatoire le dimanche 8 juillet 1906, de 7 à 11 heures du matin, au Stand.

Les militaires désirant se faire recevoir de la société sont priés de se présenter, le même jour au Stand, munis de leurs livrets de tir et de service. Invitation cordiale.

Aussitôt l'inspection d'armes terminée, les livrets de service doivent être envoyés au secrétaire-caissier, rue Numa-Droz 93, deuxième étage.

Le Comité.

Au Chemin-Blanc.

Tous les amateurs de musique qui ne peuvent assister au concours du Noirmont peuvent se consoler; la « Philharmonique » leur offre un concert au Chemin-Blanc, dimanche dès 2 heures.

Que chacun s'y rende; la société n'a rien négligé pour rendre sa fête charmante; les jeux les plus variés attendent les amateurs. Les enfants auront leur large part, des jeux gratuits leur sont réservés. (Voir aux annonces).

Vélo-Club.

Nous rappelons aux membres du « Vélo-Club » la course d'été qui aura lieu les 14, 15 et 16 juillet. (Pour plus de détails, voir aux annonces.)

Dépêches

de l'Agence télégraphique suisse

6 JUILLET

Prévision du temps pour demain

(Service spécial de l'Observatoire de Paris)

Ondées. Temps moyennement chaud

La grève à Zurich

ZURICH. — Le Conseil d'Etat, dans une séance extraordinaire, s'est occupé de la grève. Il s'est demandé si le cortège projeté pour samedi par les grévistes devait être empêché, éventuellement par la troupe.

Il est probable que la décision sera prise dans ce sens, car l'irritation parmi la population est très grande et l'on peut craindre des désordres.

ZURICH. — Le Conseil d'Etat tiendra ce soir à 6 heures une séance pour examiner s'il y a lieu d'appeler sous les armes pour demain les troupes mises de piquet.

L'anarchiste Rosenberg

HAMBOURG. — L'anarchiste Rosenberg, dont le départ des Etats-Unis en Europe avait été signalé, a été arrêté à Altona. On le soupçonnait de préparer un attentat contre l'empereur Guillaume.

Chambre des Communes

LONDRES. — La discussion du budget des affaires étrangères donne à sir Charles Dilke, Keir-Hardie et à d'autres orateurs l'occasion de protester avec véhémence contre la visite projetée de la flotte anglaise en Russie.

Sir Edward Grey est vivement pris à partie au sujet des condamnations, exécutions et peines infligées à certains Egyptiens impliqués dans les bagarres qui ont éclaté avec des officiers anglais. Sir Edward Grey a fait remarquer que le fanatisme augmente cette année en Egypte, qu'il se répand dans le nord de l'Afrique et qu'il s'agit de protéger les Européens; c'est pour ce motif que les garnisons anglaises ont été augmentées. On n'aurait pas osé précédemment, ajoute le ministre, tuer un officier anglais.

Atrocités anglaises au Soudan

NEW-YORK. — On a reçu à New-York un télégramme disant que les Anglais commettent dans cette colonie des actes d'atrocités révoltantes contre les indigènes.

A la suite de l'assassinat de deux officiers anglais, pendant une partie de chasse, les autorités militaires réunirent sous une tente un nombre important d'indigènes. Ils en prirent d'abord un et après l'avoir batonné, ils l'empalèrent. Un second fut également batonné et empalé devant le cadavre de son compatriote, puis tous les indigènes prisonniers subirent le même sort les uns après les autres.

Tous les habitants du village où eut lieu cette scène sauvage, furent forcés d'assister au supplice durant lequel ils ne firent que pleurer et se lamenter.

A la Douma

PETERSBOURG. — Dans la séance de jeudi, M. Arakanseff donne lecture du rapport sur les événements de Bielostock, qui expose en détail les scènes effroyables qui se sont produites dans cette ville. L'orateur rejette la faute des massacres sur le gouvernement russe, qui ne veut pas d'une enquête judiciaire. La nation russe, comme telle, n'a jamais approuvé les pogroms. Elle désire, au contraire, que toutes les nationalités étrangères vivent en paix avec les Russes dans l'empire. Seul, le gouvernement a intérêt à des massacres de ce genre. Il a corrompu l'armée pour en faire l'instrument commode de son arbitraire. L'orateur recommande aux députés de se lever de leurs sièges pour honorer la mémoire des victimes du bain de sang de Bielostock; tous les membres de la Douma se lèvent.

La situation en Russie

RIGA. — Le syndicat des manufacturiers de Riga a lancé une circulaire à ses membres dans laquelle il les invite à ne pas faire droit aux demandes collectives des ouvriers sans le consentement du syndicat. Dans le cas où l'ordre serait troublé, les usines seraient fermées et, si cette mesure ne suffisait pas, les fabricants examineraient l'opportunité d'un boycott général.

KOWNO. — On annonce de Schanssen que les détenus de la prison locale ont désarmé leurs gardiens et se sont enfuis en tirant des coups de feu contre eux. En dehors de la ville, ils ont changé de vêtements et revêtu ceux de quelques travailleurs rencontrés dans les champs. 28 prisonniers en tout ont ainsi échappé.

PETERSBOURG. — Les journaux continuent à publier des nouvelles des différentes parties de l'empire, annonçant des manifestations de mécontentement de la part des troupes.

LONDRES. — On télégraphie de Bruxelles au « Daily Telegraph » que trois chefs révolutionnaires russes sont arrivés à Liège et ont commandé dans cette ville 30,000 fusils et une grande quantité de munitions. Les fusils devront être expédiés, pour le 15 juillet, dans une localité près de Riga.

PETERSBOURG. — Une collision s'est produite entre un train militaire et un train de marchandises à Kielzce, en Pologne russe. Trois employés et cinq soldats ont été tués. Il y a 50 blessés.

PETERSBOURG. — L'agitation se propageant dans l'armée, toutes les manœuvres sont supprimées cette année.

RIGA. — Le tribunal militaire a condamné à mort par strangulation cinq révolutionnaires qui avaient attaqué une patrouille de dragons.

En Extrême-Orient

LONDRES. — Le correspondant du « Daily Telegraph » à Nagasaki annonce que le vapeur « Colonia », qui a quitté Vladivostok en hâte au moment des troubles, rapporte que toutes les maisons et les magasins sont fermés par ordre du gouverneur général. Le 30 juin, on a arrêté 30 meneurs et les cosaques ont saisi huit caisses de dynamite.

Le vapeur « Kitai », de la flotte volontaire russe, chargé de fournitures militaires, a sombré dans la baie de Possiet, après avoir touché une mine.

KHARBIN. — On annonce qu'à la suite des incidents révolutionnaires, 600 personnes ont été exécutées.

Cote de l'argent fin 6 Juillet fr. 114.— le kilo.

Faits divers

Le stratagème du marquis.

On reproche aux hôpitaux de recevoir des malades riches à la place des pauvres, pour qui ces établissements sont créés. A ce propos, Adolphe Brisson nous conte, dans les « Annales », une bien amusante histoire. Un jour, Velpeau voit entrer, dans son cabinet, le marquis de Z..., qui vient lui demander conseil sur un cas grave. Après l'avoir examiné, le chirurgien lui annonce que sa guérison dépend d'une opération et que cette opération est urgente.

— Combien coutera-t-elle ? dit le marquis.

— Cinq mille francs.

— Fort bien... Je vous écrirai très prochainement... Le temps de mettre ordre à mes affaires.

La semaine d'après, Velpeau arrive à l'hôpital, de grand matin, selon sa coutume. On lui présente un nouveau malade, en qui il retrouve tous les symptômes qu'il avait relevés chez le marquis. Il le regarde attentivement et s'aperçoit que c'est bien le même homme, mais grimé, transformé, les cheveux coupés, la face rasée, méconnaissable !

Il l'interroge :

— Qui êtes-vous ?

— Charles Bernard.

— Votre profession ?

— Valet de chambre.

Le marquis avait emprunté le nom et les papiers de son propre domestique pour l'introduire dans le service de Velpeau et s'y faire soigner « à l'œil ».

Le docteur feint de croire aux déclarations du pseudo-larbin ; il lui témoigne une sollicitude particulière, le prépare, par d'affectueuses paroles, à subir la terrible opération. Elle est pratiquée ; elle réussit à souhait ; le malade est tiré de peine. Quand il le voit hors de tout péril, Velpeau s'approche de son lit :

— Eh bien ! mon ami, êtes-vous content ?

— Certes, monsieur le professeur ; je ne puis vous dire combien je suis touché de vos soins ; je voudrais vous prouver ma gratitude.

— C'est bien facile.

Et, se penchant alors à l'oreille du convalescent, Velpeau lui dit tout bas :

— Monsieur le marquis, vous allez, demain, envoyer dix mille francs au directeur de l'hospice pour être distribués en secours

— Mais...

— Je n'admets ni excuse ni retard. Si, dans quarante-huit heures la somme n'est pas versée, j'écris aux journaux une lettre où votre histoire sera divulguée et votre nom imprimé en toutes lettres. Les lecteurs s'amuseront.

Le marquis s'exécuta, jurant, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus à jouer l'emploi des valets à l'hôpital ou ailleurs.

MOTS POUR RIRE

A table d'hôte.

Un médecin, à l'appétit gigantesque, arrête au passage les meilleurs morceaux et, tout en dévorant, ne cesse de recommander l'abstinence à ses voisins.

— Si vous voulez vivre vieux, mangez peu, leur dit-il.

— Mais vous, cependant, docteur ?... hasarde timidement un des interlocuteurs.

— Moi, répond le docteur d'une voix terrible, je me suicide !

Dans la rue.

— Papa... pourquoi qu'il joue de l'orgue, ce pauvre ?

— C'est pour embêter le monde. Il ne s'arrête que quand on lui donne un sou.

Imp. A. COURVOISIER, Chaux-de-Fonds.

N° 7853. — XXVIme Année. Le Numéro 5 ct. Samedi 8 Juillet 1906.

3me FEUILLE

L'IMPARTIAL

3me FEUILLE

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à la Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

DEMANDEZ chez M. **Ch. REYMOND,** armurier patenté, **rue Numa-Droz 59,** LA CHAUX-DE-FONDS

ARMES et MUNITIONS en tous genres. FEUX d'ARTIFICES et Articles d'illumination. GRANDS FEUX pour Fêtes et Sociétés sur commande. Articles de chasse et de pêche. Colliers, Lasses, Fouets pour chiens. Fantaisies. Réparations. Achat, vente et échange. Prix modérés. 11559-48 Se recommande.

Commune de Muriaux

Vente de bois par soumissions

La **Commune de Muriaux** offre à vendre par soumissions environ 400 m³ de bois, situés à Muriaux, et environ 150 m³ au Cerneux-Veusil, à proximité de la route cantonale. Tous ces bois, propres pour billes, sont de première qualité et d'une exploitation facile.

Les soumissions seront reçues à la **Mairie de Muriaux, jusqu'au 16 Juillet.** Pour visiter les bois, s'adresser aux gardes Bilat, au Cerneux-Veusil, et Huelin, aux Emibois.

11928-1 H-7090-J **Administration communale.**

Hôtel de Tête-de-Rang

(Altitude 1425 mètres)

A VENDRE

Lundi 16 Juillet 1906, dès 4 heures après midi, Mme Vve de J. BRANDT et ses enfants, vendront par enchères publiques, à l'**Hôtel du Jura,** aux **Hauts-Geneveys,** l'hôtel et le domaine de 11 hectares (ou 41 poses) de bons prés qu'ils possèdent à Tête-de-Rang, à 30 minutes de la Gare des Hauts-Geneveys.

Vue superbe sur le Plateau suisse et les Alpes. But d'excursions très fréquenté en été et en hiver. Forte clientèle. Bâtiment en très bon état, 2 grandes citernes. Pâturage communal à proximité. Assurance des bâtiments, 13,800 fr. R-509-N

Entrée en jouissance, 30 Avril 1907.

Pour renseignements, s'adresser à M. **Abram Soguel,** notaire, à **Cernier,** et pour visiter à Mme **Vve Brandt,** à **Tête-de-Rang.** 9742-1

Promotions

Grand Bazar du Panier Fleuri

Colliers — Bracelets — Rubans — Eventails en dentelles et en papier — Confettis — Serpentins — Drapeaux — BALLONS à air chaud. A-2*

Chapeaux pour garçonnets et fillettes

Jouets Jouets

CITRONNELLE SUISSE

Boisson sans alcool, analysée bactériologiquement

de la

Fabrique suisse de boissons hygiéniques

Neuchâtel

Avec de l'eau chaude, recommandable à tous ceux qui souffrent de maux de gorge.

Adresser les demandes aux représentants 3698-1

MM. Fr. Kohler & Cie, rue du Crêt 14, CHAUX-DE-FONDS.

SIROPS DE FRUITS

aux **Framboises, Grenadine, Fraises, Cassis, Mûres, Orgeat, Citronnelle** et **Orangine**

se font sans grande peine avec les **Extraits de Fruits, purs** de la

DROGUERIE NEUCHATELOISE PERROCHET & Cie.

4, Rue du Premier-Mars 4

SIROPS de Fruits prêts à 1 Fr. 50

le Litre (verre perdu). 10268-17

La SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE

OFFRE à VENDRE

Petites maisons modernes, construites récemment, bien finies, avec jardins, situées rue de l'**Epargne** et rue de **Chasseral.**

Chésaux à bâtir au-dessous de Bel-Air; constructions à forfait; plans à disposition.

Petits immeubles de rapport, rue du Progrès. H-1864-C

Prix modérés. Paiements par annuités.

S'adresser à MM. Reutter & Cie., banquiers, rue Léopold-Robert 10. 8214-4

ACCESSOIRES
PRODUITS
PLAQUES
PAPIERS
APPAREILS
pour la

PHOTOGRAPHIE

Pharmacie MONNIER

11408-17 4, PASSAGE DU CENTRE, 4

Le Savon Bergmann

Au Lait de Lis

sans pareil pour un teint frais, doux et blanc, fait disparaître les taches de rousseur et toutes impuretés de la peau; il n'est véritable qu'en portant

la marque déposée :

Deux Mineurs

En vente 75 ct. la pièce, chez MM.

W. Bech, pharmacien,
Ch. Béguin, »
H. Berger, »
Dr A. Bourquin, »
P. Buhlmann, »
L. Leyvraz & Cie, »
P. Monnier, »
Léon Parel, » D-623

Droguerie Neuchâteloise, Perrochet & Co,
Grande Droguerie J.-B. Stierlin;
MM. A. Winterfeld, épicerie,
A. Wille-Notz. »
Jean Braunwalder, coiffeur,
E. Eisele-Reymond, »
E. Zuger, » 4936-13

Les personnes atteintes de 11544-7

PELADE

(teigne tondante)

n'ont qu'à écrire à M. **SAUSER, Moutier G. W.** pour recevoir contre remboursement de fr. 5, un remède assurant la guérison. Convient aussi aux personnes ayant les cheveux rares et à celles atteintes de calvitie provenant d'une maladie de la peau.

Les maladies des femmes et les maladies sexuelles, les arrêts des époques, les suites des accouchements G-1377 7826-43

sont guéris rapidement, à bon marché, par correspondance, sans empêchement aux occupations quotidiennes et avec la plus grande discrétion par Poliklinik Honesta, **Walzenhausen No. 55.**

1000 ET PLUS de personnes doivent la santé à l'emploi régulier du

LAXATIF de longévité du Dr Bouglé

qui régularise les fonctions de l'organisme, empêche la constipation et chasse les microbes des intestins **Purgatif agréable** et économique. **1 fr. 75.** Dans les pharmacies Béguin, Berger, la Chaux-de-Fonds. Pharmacie Chapuis, aux Ponts. 6419-2

A LOUER

de suite ou pour époque à convenir un

bel Atelier

pour 15 à 20 ouvriers, situé en face de la gare, rue Léopold-Robert, au rez-de-chaussée. Transmissions et établis posés. Conviendrait pour fabricants d'horlogerie, monteur de boîtes, mécanicien, etc. — S'adresser au bureau **Mathey-Doret,** rue Léopold-Robert 50. 10249-14*

Si vous avez besoin d'articles de 6259-38

Vannerie, Meubles en jonc

POUSSETTES

CORBEILLES DE VOYAGE ET D'EXPÉDITION

venez voir mon magasin, afin d'examiner mon choix réellement grandiose de marchandises de meilleure qualité aux prix les plus bas. Les commandes et la réparation d'articles de mon ressort seront exécutées aux meilleures conditions dans mon atelier spécial,

Se recommande,

Oscar Groh, Ronde 11

Brosserie Boissellerie

Autocuiseurs

Cet appareil est le **complément indispensable de la cuisine au gaz** Vous terminez tous vos mets sans consumer de gaz et sans vous occuper de vos marmites. — Toutes les personnes qui auront compris l'économie qui en résulte, voudront se procurer un de ces appareils. 6121-2

Dépôts : **A La Chaux-de-Fonds,** chez M. **Georges DUBOIS,** quincaillier, Place de l'Hôtel-de-Ville.

Au Locle, SALM-NOSEDA, Billodes 21

Travail pour Tous

La **Cie. LA RUCHE,** Machines à tricoter, nouveau système très simple et rapide, **la seule ayant obtenu la médaille d'or à l'Exposition « Au Palais de la Femme », à Paris, en Février 1905,** cherche personnes des deux sexes pour travailler pour elle. 2521-4

Bon gain assuré et Travail continu.

Demander renseignements de suite à

Compagnie LA RUCHE

Rue Léopold-Robert 82, LA CHAUX-DE-FONDS

Guérison des maladies chroniques organiques

sans opération. — Goître, gonflement, scrofules, glandes, gangrène, tuberculose, carie des os, inflammation des articulations, calculs biliaires, cancer, plaies, abcès, varices, maladie des reins et de la vessie, inflammation, enflures, (tendons décollés) hémorroïdes, hernies, descente de matrice, etc., seront guéris rapidement et à bon compte (aussi par correspondance) et sans interruption des occupations journalières, par **Poliklinik Honesta, à Lebau, Walzenhausen No. 134.** 9963-2 G-1778

MAISON SPÉCIALE pour

MANTEAUX DE PLUIE en caoutchouc et **VÊTEMENTS D'AUTOMOBILE**

pour Messieurs et Dames

Confection sur mesure en 24 heures

FABRIQUE D'ARTICLES CAOUTCHOUC

Vve H. Specker, Zurich

11285-2 **Kuttelgasse 19, mittlere Bahnhofstrasse.**

Echantillons et liste de prix à disposition. J-2135

LA WANZULIN

tue radicalement et sous garantie toutes les G-1813 10390-17

PUNAISES

avec leurs couvées. — 20 ans de succès! Ni soufre, ni gaz, ni poudre! En flacons de fr. 1.20, 2 et 3.—. 1 litre fr. 5.—. Discrétion.

Pharmacie REISCHMANN, à Näfels.

Café-Restaurant

A remettre de suite, un petit café très bien situé. Peu de reprise. 11637-3*

S'adresser au bureau de l'Impartial.

Associé ou Intéressé

Un jeune homme de 32 ans, marié, très actif et intelligent, possédant une belle situation immobilière, cherche à entrer dans maison de 1er ordre, soit dans la partie horlogère ou tout autre commerce pouvant donner ses preuves. — S'adresser sous **B. Y, 11545,** au bureau de l'Impartial. 11545-1

Propriété à vendre

semi rurale, indépendante, bon état, centre de la localité, conviendrait pour tout commerce. Conditions et prix avantageux. - S'adresser au notaire **Montandon** à **BOUDRY.** H-4588-N 11819-1

Maison spéciale pour les Cafés

„MERCURE"

CHOCOLATS SUISSES & DENRÉES COLONIALES

Chocolats Cacaos Thés Cafés

75 Succursales en Suisse

Succursales à **La Chaux-de-Fonds**: Rue Léopold-Robert 52 (maison Banque fédérale) et Rue de l'Industrie 2 (coin rue du Versoix et rue du Soleil)

Vente des CHOCOLATS les plus estimés des fabriques

Lindt, Sprüngli, Kohler, Peter, Nestlé, Lucerna, Cailler, Suchard Klaus, Frey, Grison, Ribet, Séchaud, etc.

Fondants et Pralinés

CACAO CACAO

Biscuits, Gaufrettes, Zwiebacks, Bonbons, etc.

Spécialité: **Cafés fraîchement torréfiés**

Prière de visiter nos Magasins à La Chaux-de-Fonds, rue Léopold-Robert 52 et Rue de l'Industrie 2. 11503-2

Vente avec 5 % de rabais

Bonbons Biscuits Gaufrettes Zwiebacks

Etude Charles BARBIER, notaire
50 Rue Léopold-Robert 50

A LOUER

pour de suite ou époque à convenir:

Ravin 3, pignon d'une chambre, 1 réduit et cuisine. 10707-6

Progrès 9 a, rez-de-chaussée de 3 chambres, cuisine et dépendances. 11448

Charrière 20, pignon de 2 chambres, cuisine et dépendances. 10709

Collège 56, rez-de-chaussée de 3 ou 4 chambres au gré du preneur, corridor, cuisine et dépendances. Prix suivant entente. 10710

Collège 56, 2me étage de 4 chambres, corridor, cuisine, dépendances. 48 fr. 35 par mois.

Collège 56, un grand hangar couvert, surface 300 m². Un chantier, surface 1000 m². Dans un hangar couvert, 3 bocks. Le tout à l'usage d'entrepôts pour bois ou tous autres matériaux et marchandises.

Ronde 25, 2me étage de 2 chambres, 1 cabinet, cuisine et dépendances. 10711

Léopold-Robert 102, une remise à proximité de la Gare. 10712

Pour le 31 Octobre 1906

Nord 15, pignon de 2 chambres, cuisine et dépendances. 10713

Serre 55, 2me étage de 3 chambres, cuisine et dépendances. 10714

Léopold-Robert 100, 2me étage de 5 chambres, cuisine et dépendances. 10715

Charrière 23, rez-de-chaussée vent, 3 pièces et cuisine, 11124

Cartes postales illustrées Librairie A. Courvoisier

- Cors aux Pieds -
disparaissent sûrement promptement radicalement
par l'emploi de
l'Emplâtre « ERMON »
(déposé) 11406-36
Succès assuré, prouvé par de nombreuses attestations. — PRIX : **Fr. 0.60.**
Pharmacie Monnier, Pass. du Centre 4

A LOUER

pour le 31 Octobre 1906

Serre 99, rez-de-chaussée, 2 pièces, cuisine, corridor, buanderie.

Serre 99, 1er étage, 2 pièces, cuisine, corridor, buanderie. 8924-15*

Serre 101, rez-de-chaussée, 2 pièces, cuisine, corridor, buanderie.

Serre 101, 2me étage, 2 pièces, cuisine, corridor, buanderie.

Numa-Droz 101, rez-de-chaussée, 2 pièces, cuisine, buanderie. 8926

Joux-Perret 7, 1er étage, 4 pièces, cuisine et dépendances. 8927

S'adresser à M. **Henri Vuille**, gérant **rue St-Pierre 10.**

RENAN

A remettre pour fin octobre un bel **atelier** avec bureau; place pour 12 ouvriers. — Pour tous renseignements, s'adresser à M. Adrien Wuilleumier-Leschot. 11645-1

A louer

pour de suite ou époque à convenir:

Alexis-Marie-Piaget 63, 2me étage de 2 chambres.

Alexis-Marie-Piaget 67, pignon, 1 chambre.

Alexis-Marie-Piaget 69, 1er étage, 3 chambres, balcon.

Alexis-Marie-Piaget 69, pignon, 2 chambres.

Nord 64, 1er étage, 1 chambre.

Serre 92, 1 belle grande cave et un entrepôt.

pour le 31 Octobre 1906 :

Doubs 137, rez-de-chaussée, 2 chambres et alcôve.

Alexis-Marie-Piaget 63, 3me étage, 2 chambres, balcon.

Alexis-Marie-Piaget 65, 1er étage, 5 chambres, balcon, ou 2 logements de 2 chambres, corridor et cuisine.

pour le 30 avril 1907 :

Doubs 75, 2me étage, 4 chambres, bout de corridor éclairé, balcon.

S'adresser au Bureau de la Gérance **A. Nottaris**, rue du Doubs 77. 11866-5

A louer

pour de suite ou époque à convenir

Ronde 26, **2me étage**, logement de 2 chambres, cuisine et dépendances. — S'adresser Etude Auguste Jaquet, notaire, Place Neuve 12. 11700-1

A REMETTRE

bons cafés, brasseries, hôtels, pensions d'étrangers et commerces divers. 11170-1

A vendre

immeubles de rapport, fermes, villas, terrains, dans cantons de Neuchâtel, Vaud et Genève. — **EMMEL.** Agence immobilière et commerciale, **GENÈVE.**

A LOUER

pour tout de suite ou époque à convenir:

Combettes 17, un atelier situé au soleil.

Jaquet-Droz 52, 1er étage, appartement de 3 pièces, cuisine et dépendances. 500 fr. 7934-27*

Centre de la ville, une grande cave. 7935

Pour le 31 Octobre 1906

Léopold-Robert 7, 1er étage, un appartement de 7 pièces, chambre de bain, cuisine, corridor et dépendances. 7982

D.-JeanRichard 35, 2me étage, un appartement de 2 pièces, cuisine et dépendances. 8003

S'adresser en l'Etude du notaire **René Jacot-Guillarmod**, Place de l'Hôtel-de-Ville 5.

Pour bureaux et ateliers

à louer rue du Ravin 9 et 11, de suite ou pour fin avril 1907, de beaux **locaux** bien éclairés, au soleil. Force et lumière électrique installées. — S'adresser chez M. Arnold Beck, rue du Grenier 43-D. 6923-31*

A vendre à Peseux,

à de favorables conditions, une **petite MAISON** construite en 1900, composée de 7 chambres, 2 cuisines et grandes dépendances. Grand jardin potager et verger, le tout d'une superficie de 1150 m². Vue superbe sur le lac, les Alpes et la côte neuchâteloise. A 2 minutes de la forêt et 5 minutes du Tram. Séjour tranquille. — S'adresser à M. R. Marchand, à **Peseux.** 11162-2

A louer

Pour le 31 Octobre 1906:

Sorbiers 21 et 23, appartements modernes de 2 pièces, cabinet de bains, balcons, buanderie, cour. 11155-2

Tête de Ran 33, appartements de 3 pièces, vérandah, jardin, buanderie, cour. 11156

Tête de Ran 35, 2me étage de 3 pièces, corridor, jardin.

Nord 155, rez-de-chaussée de 3 pièces, buanderie, jardin.

Numa-Droz 1, 3me étage de 3 pièces, alcôve éclairée. 11157

Doubs 9, 2me étage de 3 pièces, corridor, balcon, buanderie, cour. 11158

David-Pierre-Bourquin 11, rez-de-chaussée de 3 pièces, alcôve éclairée, jardin. 11159

Charrière 4, 2me étage de 3 pièces, corridor éclairé. 11160

Charrière 6, 2me étage de 3 pièces, cuisine. 11161

Progrès 7, 3me étage de 2 pièces, alcôve, corridor, buanderie, cour. 11162

Nord 174, 1er étage de 3 pièces, corridor, balcon. 11163

Nord 9, pignon de 2 pièces au soleil. 11164

Hôtel-de-Ville 21, 1er étage de 4 pièces et cuisine. — **2 Caves** indépendantes. 11165

Progrès 91, rez-de-chaussée de 3 pièces, corridor. Fr. 470.

Progrès 95a, 2me étage de 3 pièces, corridor, alcôve. 11166

Progrès 113a, pignon de 2 pièces et cuisine. Fr. 315.

S'adreser à M. **Ch.-Oscar Dubois**, gérant, rue Léopold-Robert 35.

Factures sans noms

Cahiers de Notes

à détacher, en toutes grandeurs

QUITTANCES à souches

BONS à souches

BILLETS à ordre

etc., etc.

Librairie A. Courvoisier

Place du Marché

Etat civil de La Chaux-de-Fonds

Du 2 au 4 Juillet 1906

Recensement de la population en Janvier 1906
1906 : 38.294 habitants.
1905 : 37.883 »
Augmentation : 411 habitants.

Naissances

Boss Georges-Hermann, fils de Georges-Hermann, remonteur, et de Aline-Bertha née Grossenbacher, Bernois.

Péclard Fernande-Marcelle, fille de Charles-Samuel, chef du réseau téléphonique, et de Marie-Jeanne née Dunand, Vaudoise.

Péclard Charly-Armand, fils des prénommés, Vaudois.

Hug Thérèse-Aline, fille de Emile, faiseur de pendants, et de Marie-Aline née Rebetez, Française.

Bachmann Charles-Edouard, fils de Fritz-Edouard, gainier, et de Octavie née Fallet, Bernois.

Pico Rose-Madeleine, fille de Andrea-Joseph-Armand, employé au J.-N., et de Laure-Elisa née Pauli, Neuchâteloise.

Leist Alice-Lina, fille de Moritz, magasinier, et de Lina née Glutz, Soleuroise.

Beausire Charles-François, fils de Charles-François, employé J.-N., et de Marie-Florine née Bandelier, Vaudois.

Jeanneret Gérald-Elie, fils de Elie-Emer, manœuvre, et de Laure-Elisabeth née Ducommun, Neuchâtelois.

Poggi Adèle-Sara-Catterina, fille de Egidio, remonteur, et de Maria née Cavalleri, Italienne.

Robert-Nicoud Louise-Bertha, fille de Emile, faiseur de ressorts, et de Marie-Elisa née Lesquereux, Neuchâteloise.

Rémy Bluette, fille de Charles-Constant, camionneur, et de Marie-Joséphine-Juliette née Veya, Neuchâteloise et Fribourgeoise.

Ryser Robert-Edmond, fils de Frédéric-Charles, faiseur de ressorts, et de Estelle-Marguerite née Vuille, Bernois.

Reichenbach Marthe-Madeleine, fille de Jean-Emile, horloger, et de Marthe-Elise née Patthey, Bernoise.

Promesses de mariage

Cattin Alphonse-Louis, camionneur, et Herren Jeanne-Elvire, horlogère, tous deux Bernois.

Mentha Charles, négociant, Neuchâtelois, et Chatelain Berthe-Eva, Bernoise.

Bornand Fritz-Arthur, médecin-dentiste, et Jaques née Bornand Rose, couturière, tous deux Vaudois.

Mariages civils

Pauli Charles-Albert, magasinier, Wurtembergeois, et Mollier Marie-Elisa-Augustine, garde-malade, Française.

Décès

(Les numéros sont ceux des jalons du cimetière)

26799. Enfant masculin, décédé peu après la naissance, à Lucien-Albert Delay, Vaudois.

26800. Augsburger Louis-Armand, époux de Elise née Heussi, Bernois, né le 29 novembre 1858.

26801. Enfant masculin mort-né à Arnold-Albert Bühler, Neuchâtelois et Bernois.

26802. Huguenin Eugène, veuf en secondes noces de Julie née Grandjean, Neuchâtelois, né le 29 mai 1825.

26803. Humbert-Droz née Holzer Marguerite, veuve de Henri-Ulysse, Neuchâteloise, née le 10 janvier 1849.

26804. Allenbach Laure-Adèle, fille de Louis-Félicien et de Fanny Guillaume-Gentil, Bernoise, née le 23 juillet 1866.

26805. Reymond née Eberhardt Louise, veuve de Charles-Auguste, Neuchâteloise, née le 2 avril 1814.

26806. Enfant féminin mort né à Charles Hurni, Fribourgeois.

26807. Robert-Tissot née Maurer Marianne, veuve de Fritz-Louis, Neuchâteloise, née le 30 novembre 1837.

26808. Meyer Ulysse, époux de Laure-Adèle née Dubois, Bernois, né le 30 juillet 1853.

Inhumé à Môtiers
Latour James, âgé de 56 ans, Neuchâtelois.

Feuille officielle suisse du Commerce

Bureau de la Chaux-de-Fonds

La maison « Jules Sandoz », à la Chaux-de-Fonds, modifie sa raison de commerce en celle de « Jules Sandoz fils ». Genre de commerce : Fabrication d'horlogerie. Bureaux : 43, rue de la Serre.

Ensuite de l'acquisition de la fabrique d'horlogerie Juan Hecht, à Plainpalais (Genève), la « Société anonyme de la Fabrique d'horlogerie Girard-Perregaux et Cie », successeurs de Girard-Perregaux », à la Chaux-de-Fonds, ajoute à sa raison de commerce comme sous-titre « Fabrique Ideal, successeur de Juan Hecht et J. Rossel, ancienne maison J. F. Bautte et Cie de Genève ».

La raison « Antony Ducommun », à La Chaux-de-Fonds, est éteinte ensuite du décès du titulaire.

La maison « Vve de Antony Ducommun », à La Chaux-de-Fonds, dont le chef est Madame Bertha Ducommun, veuve de Antony, de La Chaux-de-Fonds, y domiciliée, a repris l'actif et le passif de la maison « Antony Ducommun », radiée. Genre de commerce : Commerce d'horlogerie. Bureaux : 90, rue Léopold-Robert.

Le chef de la maison « Martin Blum », à La Chaux-de-Fonds, est Martin Blum, de Basm (Soleure), domicilié à La Chaux-de-Fonds. Genre de commerce : Courtier et fabricant d'horlogerie. Bureaux : 108, rue du Parc.

Photographies timbres-poste

gommées et perforées, d'après n'importe quel original qui est toujours rendu intact après usage.

Véritable photographie. Exécution soignée

Prix-courant gratis et franco.

G. PERRIN, rue du Temple Allemand 107, La Chaux-de-Fonds.

RECETTES DE TANTE JEANNE

Poule au riz.

Videz, flambez et bridez une bonne poule; frottez la avec du jus de citron, placez-la dans une casserole, ajoutez deux litres et demi d'eau froide, faites partir sur bon feu. Aussitôt que l'ébullition se produira, écumez et retirez la casserole sur le côté du feu; ajoutez alors une petite poignée de sel, un oignon piqué de deux clous de girofle, un bouquet garni de céleri, carotte, poireau, thym et laurier; couvrez la casserole mais en y ménageant une petite ouverture pour l'échappement de la vapeur; laissez bouillir lentement pendant deux heures au moins, selon la tendreté de la volaille.

Une heure environ après avoir mis la poule à cuire, faites revenir dans une cuillerée de beurre chaud cinquante grammes de beau riz, mouillez-le avec la partie grasse du bouillon de poule, couvrez et faites cuire au four modéré.

Déposez dans une casserole moyenne deux cuillerées à bouche de farine et une forte cuillerée de beurre; mêlez sur le feu modéré, délayez avec quatre décilitres de bouillon de poule, assaisonnez légèrement de sel et de poivre; faites bouillir en remuant continuellement. Lorsque la sauce sera suffisamment épaisse, liez-la avec deux jaunes d'œuf, passez-la au tamis et finissez-la avec une petite cuillerée de beurre frais et un peu de jus de citron.

Débridez et découpez ensuite la poule; dressez-la sur un plat long. Liez le riz avec un petit morceau de beurre et deux cuillerées de sauce; mettez-en un tas à chaque bout du plat. Masquez alors le mets avec une partie de la sauce, versez le surplus dans une saucière et servez de suite.

L'IMPARTIAL est en vente tous les soirs à l'Epicerie **PAUL JEANNERET, rue du Ravin 1.**

donné un délai de huit jours pour me faire savoir le résultat de vos réflexions... Ce délai n'est pas écoulé et vous avez encore deux jours... Que dois-je croire ?...

— Monsieur, nous allons ,si vous le voulez bien, élucider ensemble un problème très délicat et qui semble fort vous tenir au cœur...

— Un problème ?...

— Je veux parler de la mort du capitaine Valfroy...

Le comte de Thannberg s'inclina :

— C'est bien de cette mort, en effet, qu'il a déjà été question entre nous... Et c'est bien de ce meurtre que je comptais m'entretenir avec vous...

— Vous m'avez soupçonné d'être coupable, monsieur.

— Non pas... rectifia le comte...

— Cependant...

— Je ne vous ai point soupçonné. Je suis certain de votre culpabilité.

— En effet. Votre certitude est toujours aussi grande ?

— Aussi complète.

— Elle n'a pas varié...

— Elle n'a pas varié ?

— Cependant, monsieur ,il se peut que vous vous soyez trompé ?...

Otto secoua la tête.

— Voulez-vous, pour un instant, le supposer avec moi ?

— A quoi cela nous mènerait-il ?

— A rechercher avec vous si un autre que moi n'a pas commis ce crime et n'avait pas intérêt à le commettre...

Il y eut, chez Otto, une nuance presque imperceptible d'hésitation.

Fontix, seul, dont les yeux ardents ne quittaient pas l'officier, s'en aperçut.

Otto répliqua, ironique :

— Ce serait, je crois, beaucoup de temps de perdu...

— Qui sait ?

— Soit donc...

Il s'appuya sur le dossier du fauteuil, dans une posture plus abandonnée, ramena son sabre entre ses genoux et croisa ses mains gantées sur la garde.

Mais chez Fontix, chez Odile, chez Blanche, le cœur battait bien fort.

Huberthal conservait le calme le plus absolu.

Quant au brave Lampereur, il écoutait avec infiniment de curiosité et se disait, en souriant :

— Comment l'Alboche va-t-il se tirer de là ?

— Monsieur, reprit Huberthal, un homme existait qui était l'ennemi du capitaine Valfroy, et qui avait eu avec celui-ci quelques démêlés dans les années, ou, s'il fautt préciser, dans l'année qui précéda la guerre...

— Connaît-on cet homme ?

— On le connaît.

— Sait-on également de quels démêlés il s'agit ?

— Je serai franc. On l'ignore.

— Ceci est donc bien vague. Poursuivez !

— Vous allez voir que, par un hasard bien malheureux, cet homme se retrouve dans toutes les circonstances qui ont précédé, comme dans les événement squi ont suivi le meurtre du capitaine Valfroy. Vous n'avez pas perdu le souvenir qu'un jour, aux avant-postes de chez vous, un caporal français, surpris par vos maraudeurs, fut amené et qu'il fut trouvé porteur d'une lettre destinée à...

— Je me souviens... J'étais de service.

— Vous m'avez adressé à ce propos quelques questions adroites, dont les réponses mises bout à bout ont dû vous renseigner sur l'objet même de cette lettre... laquelle indiquait un rendez-vous au Moulin-Vieux pour le soir, à dix heures...

— Ce détail, monsieur, n'est pas resté dans ma mémoire...

— Passons... Je veux bien vous croire...

— Un mot : où voulez-vous en venir?

— A ceci : que l'homme qui eut des démêlés avec le capitaine Valfroy, avant la guerre, était l'officier dont je parle... Vous...

— Bien. Ensuite?... Car je ne comprends pas très bien...

— Consentirez-vous à répondre, en toute franchise, aux questions que je vais vous poser?

— Cela m'a l'air d'un interrogatoire...

Huberthal resta d'abord silencieux. On eût dit qu'il voulait donner plus de gravité à ce qu'il allait répliquer.

Puis, d'une voix ferme :

— Vous ne vous trompez pas, monsieur de Thannberg. Vous êtes ici devant des juges et c'est bien un interrogatoire que je vous fais subir.

Debout, hautain, l'officier disait :

— Est-ce une plaisanterie?

— Regardez-moi bien, monsieur de Thannberg, et voyez si jamais j'ai été plus sérieux...

— Alors, je n'entendrai pas un mot de plus.

Et raide, mais sans oublier un salut général, il se dirigea vers la porte.

Il voulut l'ouvrir.

Elle résista. Elle était fermée, du dehors, par Mathieu.

Otto revint auprès d'Huberthal.

— Je vous somme de faire ouvrir cette porte ou je l'enfonce...

— Vous ne l'enfoncerez pas, je vous assure, car elle est solide... Quant à vous la faire ouvrir, non, je refuse... J'ai beaucoup de choses à vous dire et je ne veux pas que vous me quittiez sans les avoir entendues....

— Un guet-apens?

— Appelez cela comme vous voudrez!

Et le vieillard haussa les épaules.

Le comte de Thannberg resta un moment indécis. Il était dans une violente fureur qu'il avait peine à contenir. La balafre de son visage se colorait d'un rouge sanglant et donnait à sa physionomie le masque d'une cruauté inflexible. Ses mains robustes se crispaient à la poignée de son sabre et son regard d'insulte et de provocation se tourna vers Jean de Fontix, qui demeurait impassible...

Le regard disait clairement :

— C'est vous qui aurez à répondre de tout cela...

Fontix comprit. Il eut un geste de la main vers le capitaine.

Et ce geste répondait à son tour :

— Plus tard, plus tard!... Calmez-vous!

Huberthal reprit, d'un ton de voix où rien ne décelait l'émotion :

— Nous avons à causer longuement, monsieur... asseyez-vous!

(A suivre.)

26me Année. — 1906. N° 55. — LXVXe Volume.

LA LECTURE DES FAMILLES

FEUILLETON

DE

L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES, PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Prix d'abonnement : Un an, fr. 10 ; six mois, fr. 5 ; trois mois, fr. 2.50

LA Fiancée de Lorraine

GRAND ROMAN INÉDIT

PAR

JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

LA CONQUETE D'ODILE

— Oui, mon lieutenant, les cheveux de mon capitaine...

— Qu'en as-tu fait?

— Je les ai cachés précieusement dans mon nécessaire d'armes que, par bonheur, j'avais dans ma poche... Les aiguilles de rechange, la rondelle de caoutchouc pour le chassepot, et tout le fremblement, tout ça ne pouvait plus m'être utile puisque nous allions partir pour le pays de la choucroute...

Ici un mauvais souvenir passa dans les yeux de Lampereur.

— J'ai donc vidé l'étui... et j'y ai mis les cheveux.

— Que sont-ils devenus?

— Oh! ils en ont eu des aventures! on me les a pris... quand on me fourra en prison... mais j'avais tant l'air d'y tenir, comme à mes deux yeux, en disant que c'était les cheveux de ma bonne amie, qu'on m'a rendu mon nécessaire d'armes intact lorsque je fus libéré. Il paraît qu'on eut bien de la peine à le retrouver. Ces Allemands n'ont guère d'ordre. On finit par le découvrir sous un amas de ferrailles, au rebut; dans le fond d'un grenier et sous une couche de poussière! Enfin! ça m'est égal. Je le retrouvais. J'étais content.

Lampereur se leva et retira de sa poche l'étui en fer.

Il le présenta à Fontix les mains tremblantes.

— Voilà l'objet, mon lieutenant. Les cheveux y sont encore...

Fontix le prit avec émotion et l'ouvrit.

Oui, c'était des cheveux, des cheveux blonds, les cheveux de Valfroy sans doute... Mais, hélas! comment trouver la preuve? Quel moyen de contrôle?

Un peu nerveux, Fontix disait :

— C'était le jour même, c'était à l'instant qu'il fallait me raconter ta découverte... Aujourd'hui, il est trop tard. Pourquoi n'es-tu pas venu, puisque toi-même, garçon, tu avais le sentiment de l'importance de ce que tu venais de trouver...

— Oh! mon lieutenant, fit Lampereur attristé, ne me grondez pas. Vous pensez bien que si je ne suis pas venu, c'est que je n'ai pas pu... Au moment où j'allais regagner le camp, je me suis trouvé entouré par des soldats du 65e allemand envoyés, j'en suis sûr, par leur officier pour lui rapporter son sabre... Je n'eus que le temps d'enterrer l'arme... et j'étais pris... voilà la raison, mon lieutenant... vous voyez bien qu'il y a eu de la malchance, mais pas de mauvais vouloir...

Lampereur avait les yeux mouillés.

Fontix vint à lui.

— Pardonne-moi...

Et il l'embrassa.

— C'est à peu près tout ce que j'ai à vous raconter, continua Lampereur lorsqu'il fut remis de son émotion... Il ne me reste plus qu'à tâcher de retrouver, dans le parc, le sabre que j'y ai enterré... Ça ne pourra pas constituer une preuve, mais cela vous démontrera toujours que tout ce que je viens de vous dire je ne l'ai pas rêvé...

— Comment croirais-tu, garçon, que nous doutions de ta parole ? Cependant, tu as raison, ce sabre, il nous le faut. Nous irons tout à l'heure essayer de le retrouver, avec toi.

— Oh ! je pense que ce ne sera pas difficile.

— Ainsi donc, poursuivit Fontix, je résume ce que tu viens de nous apprendre : Le 24 octobre 1870, vers dix heures du soir, tu as vu un officier prussien, après avoir traversé le ruisseau, pénétrer en se cachant dans le moulin vieux.....

— Oui.

— Dans la même soirée, environ une heure après, n'est-ce pas ?

— Oui. En rentrant au camp, j'ai fait mes calculs...

— Et moi, je sais que lorsque je vous ai retrouvés dans le bois, il était onze heures environ... Donc, cela ne fait pas de doute. Dans la même soirée, vers onze heures, toi et tes camarades, vous avez rencontré de nouveau ce même officier dans le bois, non loin du moulin vieux... Vous l'avez désarmé... Tu as eu la preuve que cet homme, dont le sabre était ensanglanté, venait de se battre, de tuer ou de blesser...

— Oui.

— Cet officier, tu l'as reconnu pour être un lieutenant du 65e de ligne allemand avec lequel tu avais eu affaire au camp de Rozerieulles ?

— Oui.

— Tu ignorais son nom. Mais nous autres, nous pouvons le dire bien haut. Il n'y a pas d'hésitation pour nous. Cet officier ne peut être que le comte Otto de Thannberg...

— Ça, je n'en sais rien...

Jean resta pensif, irrésolu.

— Huberthal acheva de conclure, d'une voix vibrante : Il ne peut, non plus, y avoir de doute... C'est le comte Otto de Thannberg qui a assassiné le capitaine Valfroy !

Alors, Fontix, grave, secouant la tête :

— Et moi, je vous le dis, je connais cet homme... Il est incapable d'une pareille lâcheté...

— Tu le défends ? dit Odile.

— Je ne le défends pas. Il a commis d'autres infamies dont il faudra bien qu'un jour il réponde devant moi... Mais je dis que cet homme est la bravoure même, indifférent à la mort, qu'un crime comme celui que vous lui reprochez serait le fait d'un lâche, et qu'il est impossible que le comte de Thannberg ait assassiné mon pauvre ami Valfroy...

— Valfroy ne s'est pas battu, ne s'est pas défendu... son sabre était au fourreau. Donc, il est tombé victime d'un guet-apens...

— Si cela est, tous les indices découverts par Lampereur sont faux et nous égarent. Thannberg ne peut être l'auteur de ce guet-apens...

Pourtant, pourtant... murmurait Huberthal... Est-il possible de douter encore ?

— C'est qu'il reste une chose que nous ne connaissons pas... et qui, certainement, nous apportera la suprême preuve... Quelle sera cette preuve ? Je ne le devine pas... Il faut chercher.

— Vous reconnaîtrez toutefois, mon cher Jean, qu'à part votre répugnance à croire coupable le comte de Thannberg, tout accuse celui-ci ?...

— Tout, sauf ce que j'ai dit...

— Vous ne vous opposerez donc pas à ce que je lui écrive...

— Certes, mais dans quel but ?

— Je veux qu'il soit interrogé, ici, devant nous tous... comme il le serait en plein prétoire de la cour d'assises...

— Il refusera de répondre !

— Qui sait ? Nous l'obligerons peut-être à un aveu !

— Interrogez-le donc ! Mais jusqu'à ce que le comte Otto ait avoué son crime, moi, son ennemi, son rival, moi qui le hais de toute ma force, je refuserai d'y croire...

— Bien. Je vais donc lui écrire... Le délai de huit jours qu'il m'avait donné pour réfléchir, n'est pas expiré. Il croira que j'ai eu peur, que je suis revenu sur ma décision dernière. Il ne concevra donc aucun soupçon et il accourra à mon appel.

Et, séance tenante, Huberthal, écrivit :

« Monsieur, je n'ai pas oublié le récent entretien que nous » avons eu ensemble... Avant de vous faire connaître ma ré- » ponse définitive, je voudrais vous adresser quelques ques- » tions. Je vous prie donc de venir à Maison-Lourde le » plus prochain jour où votre service vous laissera quelques » heures de liberté. »

Il n'y avait rien là qui pût donner l'éveil à Otto.

La lettre fut portée sur le champ à la poste de Moulins, par Mathieu.

En lisant l'adresse, la vieille avait sursauté.

Eh bien, on lui écrit, à présent ?

Mais après réflexion, songeant que Jean de Fontix était au château :

— Si on lui écrit, ça n'est sûrement pas pour lui dire des choses agréables...

Et allègrement, elle jeta la lettre à la boîte.

Il voulait retrouver l'endroit où le sabre d'Otto était enterré depuis la guerre.

— D'abord, au carrefour des avenues, dit-il...

Durant ce temps, Lampereur s'était dirigé vers le parc.

Il voulait retrouver l'endroit où le sabre d'Otto était enterré depuis la guerre.

Quand ils y furent, le caporal resta longtemps pensif.

Il rappelait ses souvenirs et il paraissait un peu désorienté.

Il se tourna vers Huberthal.

— On a donc fait une coupe dans le bois ? dit-il.

— Oui. J'ai fait élaguer le dessous qui commençait à être envahi par les broussailles...

— On a dû enlever des arbres, également ?

— Quelques-uns, pour donner de l'air aux autres.

— Diable ! diable !

— Vous avez dû prendre des points de repère ?

— Oh ! oui, vous pensez bien.

— Indiquez-les nous... Odile et moi nous nous rappellerons peut-être....

— J'ai creusé le sol dans une partie sablonneuse, au pied d'une touffe de houx... qui était toute pleine de baies rouges.

Autour d'eux, pas un seul buisson ne se voyait...

Ils eurent un regard circulaire.

— Je me souviens, en effet, dit Huberthal... Il y avait là un houx... dans les environs... mais en donner l'emplacement exact est difficile... et si vous n'avez pas de renseignement plus précis?...

— Attendez...

Lampereur faisait un violent effort de mémoire.

— J'ai remarqué un chêne superbe...

— Le voilà!

— Et trois frênes déjà forts, des frênes de vingt ans, l'un près de l'autre...

— Il y en a un des trois que j'ai fait abattre, dit Huberthal, mais voici les deux autres...

— Une roche fendue par le milieu, et dans la fente de laquelle une fougère avait poussé.

— Vous voyez d'ici la roche. La fougère y était encore à l'automne. Elle est morte et repoussera au printemps prochain...

— Alors, c'est bien simple, dit Lampereur, maintenant sûr de lui.

Et, d'un pas tranquille, quittant le carrefour, il entra dans la futaie, y marcha pendant quelques secondes et tout à coup s'arrêta.

Il frappa le sol du pied.

Le buisson de houx était ici...

Et montrant un tapis de mousse :

— Et le sabre est là-dessous...

Huberthal s'était muni d'une bêche. Lampereur la lui

prit des mains. En trois coups, il eut creusé la terre friable.

Et l'on entendit résonner le fer de la bêche.

Lampereur se baissa, fit quelques efforts et, se redressant, tendit à Jean de Fontix une lame rouillée, rongée, mais entière de la pointe à la coquille, et qu'il était facile de reconnaître pour le sabre d'un officier allemand...

— Voilà! dit-il, je ne suis pas fâché d'avoir réussi.

Etait-ce cette arme qui avait tué le noble et généreux Valfroy?

Huberthal, lui, n'en doutait pas...

Odile restait hésitante, devant les hésitations mêmes de Fontix.

Quant à Fontix, il se refusait à croire...

De l'interrogatoire qu'ils se promettaient de faire subir au comte de Thannberg jaillirait peut-être la vérité.

Ils rentrèrent à Maison-Lourde, où Fontix et Lampereur s'enfermèrent, obligés à des précautions contre la police allemande.

Le lendemain matin, Huberthal recevait la réponse du comte :

« Vous avez réfléchi sans doute, et j'en suis heureux. » Mon service me laissera libre cet après-midi, à partir » de trois heures... Je serai donc à quatre heures au plus » tard à Maison-Lourde... »

Ils attendirent, dans la fièvre.

A partir de deux heures, ils ne quittèrent plus le salon.

Blanche avait été prévenue.

Elle s'y trouvait avec les autres.

Odile venait d'y transporter le grand crucifix d'ivoire qui ornait sa chambre, autour duquel s'enroulait toujours le voile de la mariée, mais autour duquel aussi flottait le fantôme du petit Charlot.

Elle voulait que Charlot, du fond de sa tombe, pût assister à ce qui allait se passer.

Lampereur, impassible, regardait par une fenêtre ouverte sur le parc.

Odile et Blanche lui avaient permis d'allumer sa pipe.

Il était calme, le brave caporal.

Maintenant qu'il avait accompli sa mission et qu'il avait fait son devoir, il ne songeait plus qu'à retourner au village et à épouser la grosse Fifine, pour légitimer le petit.

Justement ,comme il avait donné son adresse à Maison-Lourde dans sa dernière lettre à sa bonne amie, il venait de recevoir le matin même un mot de Fifine qui l'avait rempli de joie. Tout allait bien là-bas, la mère et l'enfant. On avait été bien triste depuis deux ans qu'on n'avait plus de nouvelles de Lampereur et on commençait à désespérer. Aussi, avec quel bonheur il allait être accueilli ! ! Le gamin trottait déjà comme un petit homme et gazouillait comme un oiseau. Il ne demandait qu'à pousser. Et la grosse Fifine avait terminé sa lettre en disant que lorsqu'elle se regardait dans une glace, le dimanche, pour faire un peu de toilette, elle se trouvait fraîche comme autrefois et que, par conséquent ,de ce côté-là non plus, pour Lampereur, il n'y aurait rien de changé...

Le bon caporal, en tirant des bouffées de sa pipe, regardait donc les arbres du parc, mais sans les voir.

Entre lui et les arbres, il y avait Fifine et le petit...

Dans le salon, Huberthal, nerveux, se promenait de long en large. Et Odile causait tendrement avec Jean de Fontix.

Quelque chose leur disait, aux deux jeunes gens ,qu'ils en avaient fini avec ce dur calvaire et qu'enfin le soleil allait dissiper tous ces nuages.

Les heures s'écoulèrent.

On entendit enfin sonner quatre heures. Et à cette vibration qui annonçait le dénouement quel qu'il dût être, de ce long drame, il y eut un mouvement nerveux instinctif chez ceux qui étaient là...

Ce n'était pas de l'effroi, certes, mais une sorte d'anxiété.

Peut-être que le comte Otto soupçonnait quelque chose ?

Alors, il ne viendrait pas ?

Lampereur retira sa pipe de sa bouche, la débourra, en jeta le tabac par la fenêtre et se recula en disant :

— Voici mem'selle Mathieu qui accourt comme elle peut, en faisant des signes. Il doit y avoir du nouveau...

En effet, on vit passer Mathieu devant les fenêtres.

Presque aussitôt elle entra.

Et elle ne dit qu'un mot, essouflée d'avoir couru :

— Il vient... Il monte la côte...

Cinq minutes s'écoulèrent.

Puis la haute silhouette du comte de Thannberg apparut, en grande tenue.

Et Mathieu annonça émue :

— M. le comte de Thannberg.

Car on n'avait plus de secret pour la vieille ; elle était au courant de ce qui allait se passer.

L'officier entra, raide et correct, comme toujours, salua Huberthal avec un respect profond et, se tournant vers Odile, eut un brusque haut-le-corps.

Auprès d'Odile, calme et grave, Jean de Fontix le regardait en souriant.

Il ne fit aucune réflexion, adressa quelques compliments à Blanche et eut un regard avec une légère inclinaison pour le brave Lampereur.

Cependant, la vue du visage énergique du caporal parut éveiller en lui quelque souvenir confus. Si Lampereur avait été en uniforme, Otto l'eût reconnu peut-être.

Huberthal désigna un fauteuil.

Le comte s'était attendu à un entretien avec le vieillard en tête-à-tête, de telle sorte que cette réception en présence de la famille entière et même d'étrangers n'était pas sans le surprendre quelque peu.

Est-ce que c'était devant tout ce monde qu'allait avoir lieu l'explication si délicate qu'il venait chercher?

Néanmoins il fit bonne contenance.

— Je me suis rendu sans tarder à votre invitation, monsieur, dois-je croire que d'autres que nous peuvent entendre ce que nous avons à nous dire ?

— Sans doute, monsieur, et je n'y vois pour ma part nul inconvénient. Ceux qui sont ici, en effet, connaissent l'objet de votre visite et pourquoi je vous ai prié de venir...

— Ils sont au courant... de tout ? fit Otto avec un air d'incrédulité.

— De tout... dans les détails les plus précis et les plus minutieux....

— Bien. Il vaut peut-être mieux qu'il en soit ainsi. Cela nous épargnera beaucoup de paroles inutiles. Je vous ai

FABRIQUE de
MEUBLES
en tous genres.

MEUBLES simples et riches 899-30
MEUBLES fantaisie.
L. FROIDEVAUX, 6, rue du Pont 6.
RIDEAUX — TAPIS — LINOLÉUMS

Avis aux Propriétaires
PAVAGE DE TROTTOIRS
Les propriétaires ayant l'intention de faire paver leurs trottoirs sont invités à visiter mon 8191
EXPOSITION PERMANENTE DE CARRELAGES
Choix considérable Meilleures marques
Henri SCHŒCHLIN, ingénieur
Téléphone 1189 — Bureau technique : Rue Daniel-JeanRichard 13. — Téléphone 1189

MORT MORT

AUX MOUCHES!
par le
TANGLEFOOT
Papier surpassant tout autre produit de ce genre
En vente à la Papeterie COURVOISIER.

La Fabrique de Fraises
LEUBA & Cie
aux Billodes (au Locle)
demande 2 bons ouvriers sachant limer et tourner. La préférence sera donnée aux personnes ayant déjà travaillé sur cette spécialité. 11982-3

La Fabrique MOVADO
Rue du Parc 117
cherche ouvrier fidèle et habile, pour le remontage complet de la grande pièce cylindre. H-2656-C 11966-3

Leçons écrites de comptabilité américaine. Succès garanti. Prospectus gratis. **H. FRISCH**, expert comptable, **Zurich C 14.** H-340-z 1564-51

Maison
A vendre une petite maison située au nord-ouest, comprenant 3 logements, cour et jardin. 11644-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

BAS-MONSIEUR
A louer pour époque à convenir, dans la maison d'école au Bas-Monsieur, un **LOGEMENT** de 3 chambres, avec part de jardin. 11387-5
S'adresser à la Caisse Communale.

A LOUER
de suite ou pour époque à convenir, **atelier de charron** contigu à un atelier de forgeron, rue des Moulins 7.
S'adresser à M. **Aug. Jaquet**, notaire, Place Neuve 12. 10120-2

ETAT DES BESTIAUX
abattus ou estampillés dans les Abattoirs publics
du 1er au 30 Juin 1906.

217 6/8	bœufs
475	porcs
542	veaux
142	moutons
1	chèvre
4	cabris
1	lapin

Fritz Grossen, 2 vaches, 2 génisses.
David Weill, 2 génisses.
Emile Graff, 1 taureau, 8 1/4 vaches.
Ernest Liechti, 8 vaches.
Charles Schweizer, 3 3/4 vaches.
E. Schneider-Benoit, 3 chevaux.

VIANDES IMPORTÉES
88 cabris.
686 lapins.
94 panses (tripes).
2051 kilos viandes diverses.

VIANDES ÉTRANGÈRES:
150 kilos jambon, Schmidiger, Balance 12.

Direction de Police.

Leçons. Monsieur sérieux, ayant fréquenté les Ecoles supérieures de la Suisse allemande, serait disposé d'échanger des leçons d'allemand contre des leçons de français ; de préférence avec demoiselle, si possible institutrice. — Adresser offres sous chiffres **O. Y. 11955**, au bureau de l'Impartial. 11955-3

Aux Coiffeurs! A vendre pour fr. 350, fr. 600, ou fr. 1000, Salon de coiffure de dames ; l'agencement et les marchandises. — S'adresser Agence commerciale, rue de la Serre 16. 11958-6

Epicerie. A louer de suite ou pour le 31 octobre prochain, aux **Hauts-Geneveys**, un magasin d'épicerie, mercerie, etc. Reprise facile et bonne affaire pour un petit ménage. — S'adresser à M. Alfred Guyot, gérant, rue de la Paix 43. 11952-4

Qui prêterait à un employé d'administration, la somme de **300** fr., remboursable 25 fr. par mois. — Ecrire sous chiffres **P. L. M. 11782**, au bureau de l'Impartial. 11782-2

Bon planteur d'échappements ancre, nouvellement installé dans la localité, demande à entrer en relations avec fabricants dans les genres bon courant. Ouvrage fidèle.— S'adresser par écrit, sous chiffres **A. Z. 11798**, au bureau de l'Impartial. 11798-2

Planteurs d'échappements ancre fixe peuvent soumettre échantillons grandes pièces, avec prix, pour travail par fortes séries, au comptoir Richard-Ding, rue de la Promenade 8. 11822-2

Perches. On demande à acheter des perches d'échafaudage et des étais. — S'adresser au chantier de la Nouvelle Fabrique Klaus, **Le Locle.** 11870-2

Avis. Contre argent comptant, toujours acheteur de **Fonds de magasins, Remises de commerces**, etc.— Offres, sous initiales **E. E. 3836**, au bureau de l'Impartial. 3836-2

MEUBLES
J'achète tous les meubles d'occasion. — Offres sous chiffres **B. B. 12378**, au bureau de l'Impartial. 12378-3

Tir cantonal. Coupes argent fr. 30, 40, 50, 80, 100. Grand choix. Coupes métal argenté fr. 20 à 30. Couronnes vermeil et argentées fr. 15 à 25. — E. Bolle-Landry, bijoutier, Place de l'Hôtel-de-Ville. 11642-1

Polissages et **gravures** de cuvettes sont faits très rapidement à l'atelier G. Borel-Calame, rue de la Paix 76. 11667-1

Pivotages. On cherche à entreprendre des pivotages et achevages ou à loger et achever pièces ancre bon courant. — S'adresser à M. Louis Kropf, à **Villiers.** 11674-1

CADRANS. On demande à entrer en relations avec un fabricant de cadrans ; à défaut, un fabricant d'horlogerie peut s'y intéresser comme **commanditaire**, pour exploiter un nouveau genre de cadran breveté. On accepterait également comme associé une personne disposant d'un capital. — Adresser les offres sous chiffres **S. K. 11680**, au bureau de l'Impartial. 11680-1

Habits usagés et **SOULIERS.** Achat et Vente chez M. Meyer-Frank, fripier, Collège 19 et place DuBois. 7322-89

Jeune homme. sérieux, ayant fait le gymnase, sachant le français, l'allemand et l'italien, cherche place de suite comme aide de bureau ou autre emploi. — Adresser offres par écrit, sous chiffres **R. L. C. 18, Poste restante.** 11835-2

Sertisseur de moyennes et chatons travaillant à la machine et au burin-fixe, demande place dans fabrique ou comptoir. — S'adresser rue Numa-Droz 92, au 1er étage. 11862-2

Commissionnaire. Jeune garçon de 13 1/2 ans, s'offre pour faire des commissions entre les heures d'école. — S'adresser rue de la Chapelle 9, au rez-de-chaussée. 11752-2

Personne de confiance, propre et active, bien au courant des travaux de ménage, cherche place comme ménagère, chez Monsieur ou Dame seule.
S'ad. au bureau de l'Impartial. 11811-2

Journalière. Une jeune femme forte et robuste, se recommande pour des journées, lavages et récurages. — S'adresser à Mme Bingely, rue de l'Industrie 26, au pignon. 11785-2

Doreuse. Bonne ouvrière doreuse pour travail à la journée, est demandée chez MM. Louis Müller et Co., Fabrique d'horlogerie, rue Neuve 9, **Bienne.** 11891-2

Une jeune fille de confiance est demandée comme bonne d'enfants. — Se présenter le matin ou le soir, à partir de 6 heures, chez Mme Maurice Picard, 23 rue Daniel-JeanRichard. 11926-2

Jeune fille. On demande une jeune fille, libérée des écoles, pour aider au ménage et apprendre à coudre. — Pour tous renseignements, s'adresser à Mme Paul Sandoz, rue D. JeanRichard 35, **Le Locle.** 11750-1

Remonteur. Jeune remonteur demande place de suite dans un comptoir de la localité. — S'adresser rue du Puits 8, au 3me étage, à gauche. 11662-1

Découpeur ou **tourneur** cherche place dans un atelier de la localité ; à défaut travail quelconque. — Adresser les offres sous chiffres **M. O. 11672**, au bureau de l'Impartial. 11672-1

Très bon pivoteur cherche place dans bonne fabrique ou comptoir de la localité ; à défaut, travail à domicile. — S'adresser par écrit sous chiffres **A. B. 11646**, au bureau de l'Impartial. 11646-1

Apprenti. On désire placer comme apprenti **commis** dans bureau ou banque, jeune homme âgé de 15 ans. — S'adresser rue du Premier-Mars 6, au rez-de-chaussée, à droite. 11658-1

Concierge. Personne veuve, sans enfant, cherche place comme concierge. — S'adresser rue du Versoix 5, au magasin de légumes. 11652-1

Concierge. Une veuve munie de bonnes recommandations cherche une place de concierge. — S'adresser rue Fritz-Courvoisier 23-c, au 1er étage, entre 7 et 8 h. du soir. 11679-1

Journalière de toute confiance se recommande, soit pour laver, écurer et faire des parquets ou des ménages. 11639-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Journalière. Personne se recommande pour journées, nettoyages de parquets, etc. — S'adresser rue du Doubs 149, au 2me étage, à droite. 11669-1

Apprenties. On demande des apprenties pour leur apprendre une partie de l'horlogerie. Rétribution de suite. 11786-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Apprenti. On demande un jeune homme comme apprenti **remonteur** ou comme assujetti. 11861-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Commissionnaire. On demande un jeune garçon pour faire les commissions entre les heures d'école. 11854-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Commissionnaire. Un jeune homme libéré des écoles pourrait entrer de suite comme commissionnaire. 11876-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Servante. **Une fille sérieuse est demandée dans un ménage de 2 personnes âgées. S'adresser chez Mme Bloch, rue du Parc 118.** 11620-1

Bonne sertisseuse connaissant la machine, pourrait entrer de suite ou dans la quinzaine, dans un comptoir de la localité. Place stable et bien rétribuée. — Adresser offres Case postale **3682.** 11823-5

Commissionnaire. On demande pour entrer de suite une femme ou une jeune fille pour faire les commissions et aider au ménage. Place stable. Références exigées. 11838-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Jeunes filles et **jeunes garçons** de 15 à 17 ans sont demandés pour travaux de fabrique bien rétribués. 11842-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Servante. On demande une jeune fille honnête pour faire les travaux d'un petit ménage soigné et garder une enfant. — S'adresser rue du Parc 79, au 1er étage. 11810-2

Servante. **On demande de suite ou dans la quinzaine, une fille honnête, sachant cuire et faire un ménage. Bons gages.** — S'adresser Epicerie Schär-Nicora, rue du Versoix 3. 11850-2

Ménagère. Bonne ménagère de 30 à 45 ans, est demandée de suite pour faire le ménage de 2 personnes. — S'adresser sous **A. B. F.** Poste restante 11821-2

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille de toute moralité, pour faire les travaux d'un petit ménage et garder un enfant. — S'adresser chez Mme Mathey-Schaad, Bellevue 19 (Place d'Armes), au 1er étage. 11801-2

Journalière est demandée pour faire des nettoyages de bureaux.
S'ad. au bureau de l'Impartial. 11867-2

Jeune fille. On demande pour de suite une jeune fille, soit pour s'aider aux travaux du ménage ou pour aider à une partie de l'horlogerie ; rétribution dès le début. — S'adresser rue Numa-Droz 137, au 2me étage, à gauche. 11874-2

Jeune garçon. On demande dans un comptoir, un jeune garçon libéré des écoles, actif et intelligent, pour le former au travail de rentrée et de sortie. Place stable si la personne convient. 11455-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Domestique. On demande de suite un bon domestique pour voiturer avec 2 chevaux. Salaire au mois, sans pension. On fournira la chambre.
A la même adresse, à vendre un beau camion neuf ; peut être utilisé pour 1 ou 2 chevaux. 10851-9*
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Jeune fille de 15 à 17 ans est demandée pour aider à la vente et faire les commissions. Rétribution immédiate. — S'adresser « A la Pensée », rue de la Balance. 11743-2

Acheveurs. On demande dans bon comptoir de la localité :
2 bons ACHEVEURS pour petite pièce or.
1 VISITEUR sachant décotter, pour visiter les différentes parties.
Adresser offres, sous chiffres **A. Z. 11735**, au bureau de l'Impartial. 11735-1

Ressorts. On demande 2 bons **adoucisseurs.** On donnerait aussi au dehors. Ouvrage lucratif.
S'ad. au bureau de l'Impartial. 11638-1

Sertisseur. On demande une bonne sertisseuse connaissant bien la machine, et un **repasseur** sachant faire les rouages en blanc. 11649-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Remonteur-Décotteur. On demande de suite un bon remonteur-décotteur pour pièces Roskopf. Entrée de suite. 11696-1
S'ad. au bureau de l'Impartial.

Cadrans. On demande une apprentie creuseuse. — S'adresser chez Mme Dellenbach, rue du Collège 12. 11676-1

Graveur. A l'Atelier Emile Muster, rue du Doubs 5, place pour un bon millefeuilleur, genre boutons. Inutile de faire des offres si on n'est pas bien au courant du genre. 11640-1

Tapissier. On demande un bon ouvrier tapissier. Entrée de suite et ouvrage suivi. — S'adresser à M. Rodolphe Kunzi, tapissier, rue du Temple-Allemand 81. 11692-1

Jeune homme est demandé de suite par M. L. Dubois & Co. rue Léopold-Robert 40, pour faire les commissions et aider au magasin. 11665-1

Jeune fille ou dame pouvant disposer de plusieurs heures par jour pour faire des travaux de ménage, est demandée de suite. 11682-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Jeune fille. On demande une jeune fille sachant coudre et pour aider au commerce. — S'adresser au Magasin de tabac, rue de la Balance 16. 11471-1

Commissionnaire On demande un honnête garçon, régulier et fidèle. Entrée dans la quinzaine. 11673-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Commissionnaire. On demande de suite un jeune homme pour faire les commissions. — S'adresser chez M. Armand Blum, tailleur, Place Neuve 10. 11677-1

Jeune homme intelligent est demandé pour aider au magasin.
S'ad. au bureau de l'Impartial 11664-1

On demande une personne pour servir à table de 11 h. à 1 h.
S'ad. au bureau de l'Impartial. 11686-1

Logement. A louer pour fin octobre, au 2me étage de la maison rue du Parc 11, un logement de 3 chambres, avec corridor, cuisine et dépendances. — S'adresser pour les renseignements, au magasin C.-F. Redard. 11562-4

Logement. A louer pour le 31 octobre 1906, au deuxième étage de l'immeuble rue du Progrès 129, logement moderne et soigné, composé de 3 chambres, alcôve éclairée et dépendances. — S'adresser à M. Ch Nuding, rue du Parc n° 70, au premier étage. 11727-2

A louer pour le 31 octobre prochain, rue de Bel-Air, logement de 3 pièces, cuisine et dépendances ; confort moderne. Balcon, lessiverie, cour et jardin. Vue superbe. Prix, fr. 41 par mois.
Logement, 1er étage de 2 pièces, cuisine, dépendances, balcon, lessiverie, cour, jardin, rue de Bel-Air. Prix modéré. — S'adresser rue Léopold-Robert 25, au 3me étage. 11736-7

Rez-de-chaussée de 1 chambre, cuisine et dépendances, à louer ; conviendrait à journalier. — S'adresser rue de la Chapelle 5, au 2me étage. 11751-2

A louer pour le 31 octobre 1906, **appartement** de 3 pièces, bout de corridor éclairé. Un pignon de 3 pièces, cuisine et dépendances. — S'adresser à M. Joseph Lazzarini, rue Numa Droz 123. 11478-2

Local. **A louer un grand local à l'usage d'atelier ou remise.**
Pour le 31 octobre 1906, à louer un APPARTEMENT de 4 chambres, situé rue Fritz-Courvoisier 21. 11446-2
Pour époque à convenir, un petit LOGEMENT de 3 chambres, cuisine et dépendances, situé rue Fritz-Courvoisier n° 32.
S'adresser rue du Marché 4, au 1er étage.

Appartements et MAGASIN sont à louer pour le 31 octobre 1906. — S'adresser à M. L. Péquat-Michaud, rue Numa-Droz 144. 9607-34

Appartement. A louer, rue Léopold Robert 58, au 4me étage, bel appartement de 5 pièces. Prix avantageux. — S'adresser au Concierge, même immeuble à droite, au 1er étage. 9707-33*

Locaux et **entrepôts** à louer pouvant aussi être utilisés pour ateliers et situés rue Léopold-Robert, près de la Gare des Marchandises. 2271-43*
S'adresser au bureau de l'Impartial.

A louer de suite ou époque à convenir, place de l'Hôtel-de-Ville 5:
Un **GRAND LOGEMENT** de 6 pièces, avec **GRAND ATELIER** chauffé. 1800 fr.
Un **LOGEMENT** de 3 pièces, cuisine et dépendances 750 fr.
Un **PIGNON** mansardé 2 chambres et cuisine, par mois 28 fr.
Un **GRAND LOCAL**, chauffage central, pour bureau ou atelier, par mois 30 fr.
S'adresser au Magasin de Bijouterie E. BOLLE-LANDRY. 7019-44

A louer à Renan pour de suite ou époque à convenir plusieurs **appartements** de 2 et 3 chambres et dépendances, jardin, etc. Prix modérés. — S'adresser pour renseignements à l'Agence Wolff (s. a.), rue du Marché 2, à La Chaux-de-Fonds. 10719-1

Logement. A louer tout de suite un petit logement de 1 à 2 pièces, à des personnes sans enfants. Eau et gaz.
S'ad. au bureau de l'Impartial. 11681-1

A louer pour le 1er août, un pignon de 3 pièces, cuisine et dépendances, 32 fr. 50 par mois. — Pour de suite ou époque à convenir, 1er étage de 3 pièces, 525 fr. avec eau. Gaz, lessiverie, jardin. — S'adresser rue de la Côte 12 (Place d'Armes), au 2me étage. 11653-1

Logement. A louer pour le 1er novembre 1906, près de la Chaux-de-Fonds, un logement de 3 pièces, lessiverie, jardin et dépendances. — S'adresser à M. J.-U. Santschi, Grandes-Crosettes. 11635-1

On offre à partager deux **chambres** chez des personnes honnêtes. On donnerait la pension. — S'adresser rue de la Serre 8, au 3me étage, à gauche. 11666-1

Chambre. A louer de suite une belle chambre meublée et au soleil levant. — S'adresser rue du Temple-Allemand 13, au 2me étage. 11641-1

Chambre. A louer au centre de la ville, à jeune monsieur honnête, une chambre, dans honorable famille. — S'adresser rue de la Balance 6, au 3me étage. 11683-1

A louer pour le 15 juillet ou avant si on le désire, une belle grande chambre non meublée, à 2 fenêtres, indépendante et exposée au soleil. Conviendrait pour bureau. — S'adresser rue de l'Envers 12, au 1er étage. 11687-1

Chambre. A louer une belle petite chambre meublée, indépendante. Prix fr. 13 par mois. - S'adresser à M. Joseph Boëchat, rue Léopold-Robert 58, au pignon. 11688-1

Chemin de fer Saignelégier-Chaux-de-Fonds

Trains spéciaux

à l'occasion de la FÊTE de MUSIQUE et de CHANT du NOIRMONT du 8 Juillet 1906. 12002-1

Saignelégier		départ 9.30 soir
Emibois		—
Noirmont		9.48 soir
Les Bois		10.10
La Ferrière		10.24
La Chaux-de-Fonds-Est		10.50
La Chaux-de-Fonds	dép. 10.05 matin	11.10 soir
La Ferrière	10.42	—
Les Bois	10.54	11.47
Noirmont	arr. 11.16	dép. 12.08
Emibois		—
Saignelégier		arr. 12.23

Le train de 11 h. 10 du soir part de la Gare de La Chaux-de-Fonds-Est."

AVIS

J'ai l'honneur d'annoncer à mes amis et connaissances, ainsi qu'à mon ancienne et bonne clientèle, que j'ai repris le 12006-3

Café-brasserie de l'Univers

Rue du Parc 37 (Place de l'Ouest)

tenu précédemment par M. Ch. Calame-Bauer. — Un service propre et actif et des consommations de 1er choix, me font espérer que l'on voudra bien me continuer la confiance comme du passé.

Edouard Wæffler-Calame.

Tonhalle Plaisance

RUE DE TÊTE DE RANG — RUE DES TOURELLES

Dimanche 8 Juillet 1906

dès 8 heures du soir

Grande Soirée théâtrale et musicale

suivie de

Soirée familière

organisée par la

Société Philodramatique Italienne

avec le bienveillant concours de **L'ORCHESTRE GABRIEL**

Aucune introduction ne sera admise après 11 h. — Privée. 11997-2

Restaurant LOUIS HAMM

Rue de la Charrière

Sonntag den 8. Juli 1906

Grosses Gartenfest

veranstaltet vom

Allgemeinen Arbeiterverein

unter gefälliger Mitwirkung der

Musique L'AVENIR

mit Preiskegeln, TANZ u. verschiedenen Spielen verbunden

Gute unterhaltung und gute Bedienung wird zugesichert. 12018-2

Hierzu ladet freundlichst ein DER VORSTAND.

Bei ungünstiger Witterung findet das Fest Sonntag den 15 Juli statt.

Café du Télégraphe

rue Fritz Courvoisier.

Samedi 7 Juillet 1906

Deux Conférences

à 9 et à 10 ½ h. du soir,

données par M. **Charles MILLOT**, parti de **PARIS en 1900** pour faire le **TOUR du MONDE à pied.** 11993-2

Très intéressant!

Entrée libre.

Boucherie E. GRAFF

Demain SAMEDI, sur la **Place du Marché**, devant le Bazar Neuchâtelois, il sera vendu de la

Viande de Gros Bétail

première qualité. **Prix sans concurrence.**

Gros Veau

première qualité.

PORC frais, prix sans concurrence

Tripes fraîches, le demi-kilo, **30 c.**

Lard gras à fondre, à 80 c. le demi-kilo. 11992-1

Banque de prêts sur gages

Agence Wolff (S. A.)

2, RUE du MARCHÉ 2.

Prêts sur bijouterie, horlogerie, meubles et tous articles.

Renseignements commerciaux.— Contentieux et recouvrements. — Gérances d'immeubles.— Remises de commerces. — Commandites. 1642-169

VACANCES. Dans un beau village du Val-de-Ruz, une honorable famille prendrait en pension, pendant les vacances ou séjour d'été, 2 jeunes filles ou dames. Vie de famille, prix de pension modéré. — Pour tous renseignements, s'adresser rue de l'Industrie 15, au 1er étage. 11994-3

Echange. Honorable famille, Suisse allemande, de suite cherche à faire échange d'une **jeune fille** ayant encore une année d'école à faire, contre fille ou garçon de même âge désirant apprendre l'allemand. Bons soins assnrés. — Ecrire à M. Alfred Amiet, à **Altreu** près Selzach (Soleure). 11999-3

Toute personne s'occupant activement de nos affaires, peut se créer une belle situation, même sans quitter emploi. — Ecrire Case Stand **3605, Genève.** K 2270 12004-4

Horloger. Jeune homme, bon horloger, connaissant à fond les échappements, ayant travaillé sur la répétition, désirerait trouver une place pour se perfectionner dans ce genre d'ouvrage; à défaut demande des ACHEVAGES ancres, dans bonne maison. Engagement à la journée ou au mois. — Prière de donner son adresse, au plus tôt, sous chiffres W. V. 11995, au bureau de l'IMPARTIAL. 11995-3

Démonteur. Un bon démonteur-remonteur demande encore quelques cartons de pièces cylindre à faire à domicile. Echantillons à disposition.
S'adr. au bureau de l'Impartial. 11986-3

Personne d'un certain âge demande place dans un petit ménage, de préférence sans enfant. — S'adresser à Mme veuve Boillat, à **Montfaucon.** 12009-3

Boulanger. On cherche à placer un jeune ouvrier boulanger. — S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 31, au 1er étage, à droite. 11990-3

Aide-vendeuse. Jeune fille, connaissant les deux langues, cherche à se placer de suite comme aide vendeuse ou pour faire un petit ménage; a fait un apprentissage de repasseuse en linge. — S'adresser à Mme Gabus, rue du Temple Allemand 95. 11969-3

Horloger, visiteur-lanternier, au courant de la fabrication moderne et de la petite pièce, cherche place. — Offres sous chiffres **A. K. 11869** au bureau de l'Impartial. 11869-2

Remonteur-Acheveur, ancien élève de l'Ecole d'Horlogerie, cherche place stable pour pièces soignées et extra-plates. — Adresser les offres, sous initiales **A. P. 1081, Poste restante,** Chaux-de-Fonds. 11834-2

Polisseuse. Une bonne polisseuse de **carrés** se recommande aux fabricants. — S'adresser rue du Premier-Mars 10, au 1er étage. 11851-3

Mécanicien connaissant à fond la fabrication des estampes, cherche place de suite. 11792-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Acheveur. La Fabrique Vulcain, Ditisheim & Co., rue Daniel-JeanRichard 44, demande de suite un jeune Acheveur-Décotteur. — Offres par écrit. 11908-2

Repasseuses sont demandées, pour quelques jours par semaine. — S'adresser chez Mme Wenker, rue du Temple-Allemand 45. 11909-2

Boîtier. On cherche à placer un jeune homme, dans fabrique de boîtes or, comme apprenti joigneur d'assortiments. — S'adresser, sous initiales **P. D. 11846**, au bureau de l'Impartial. 11846-2

Commis. Demoiselle bien au courant de la fabrication, rentrée et sortie du travail, travaux de bureau, cherche emploi dans bonne maison de la ville. Sérieuses références. — Adresser offres sous chiffres **A. B. 11710**, au bureau de l'Impartial. 11710-2

Visiteur. On demande de suite un bon visiteur-acheveur connaissant bien les échappements ancre et cylindre, ainsi que l'achevage de la boîte. — S'adresser au Comptoir LEVAILLANT & BLOCH, rue Léopold Robert 38. 11909-3

Doreur. On demande de suite un bon ouvrier greneur; plus une bonne **adoucisseuse** de mouvements. — S'adresser rue Fritz-Courvoisier 24-B, au 3me étage. 11950-3

Remonteur. Le Comptoir Ed. Scalabrino-Grandjean, **Le Locle.** demande pour de suite un bon remonteur pour petites pièces cylindre. 11981-3

Remonteurs. Bons remonteurs pour grandes pièces ancre et acheveurs d'échappements en blanc, sont demandés de suite. 11957-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Graveurs, BIJOUTIERS, JOAILLIERS-SERTISSEURS, sont demandés DE SUITE. — S'adresser à l'atelier J. BONNET, rue du Nord 89. 12017-3

Graveurs. On demande deux bons graveurs, un pour le millefeuille et un pour finir. — S'adresser à MM. Frei & Wintsch, rue du Signal 8. 12013-3

Remonteurs. Deux bons remonteurs pour pièces cylindre sont demandés de suite. — S'adresser au Comptoir C. Robert & Cie, rue du Temple Allemand 71. 12010-3

Répétitions. On demande des ouvriers connatssant bien les cadratures de répétition pour travailler au comptoir ou à la maison. — S'adresser à Sandoz Watch Co. 12001-3

Remonteurs. Plusieurs remonteurs trouveraient place de suite au comptoir J. Ullmann & Co., rue du Commerce 17a. Connaissance de la pièce ancre indispensable. 11978-3

Graveur. On demande un ouvrier sachant champlever et faire le millefeuilles. — S'adresser rue Numa-Droz 45, au 3me étage. 11976-3

Emboîtages. Petites pièces savonnettes tirettes et mise à l'heure intérieure à sortir. 11988-3
S'adr. au bureau de l'Impartial.

Repasseuses. **On demande de suite plusieurs bonnes repasseuses pour costumes, ainsi qu'une jeune fille pour différents travaux. — S'adresser Teinturerie Humbert.** 11944-3

On cherche pour Genève, plusieurs jeunes gens et jeunes filles de 16 à 20 ans, pour leur apprendre une partie de la pierre fine pour l'horlogerie. Bonne rétribution dès le commencement. S'adresser à M. Kunz-Montandon, rue du Parc 64. 11979-4

On demande des cuisinières, femmes de chambre, sommelières, servantes, filles pour aider au ménage, apprenties horlogères. — S'adresser au Bureau de Placement, rue Fritz-Courvoisier 20. 11975-3

Servante. On demande de suite une personne d'un certain âge, active, pour faire le ménage. Bon traitement. Gages 30 fr. par mois. Références exigées. 11946-1*
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Servante. Une bonne fille connaissant les travaux de la cuisine, est demandée dans une pension. Bons gages. 11962-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Polisseuse. Une bonne ouvrière polisseuse de boîtes or est demandée de suite, ainsi qu'une jeune fille active, de 15 à 16 ans, comme **apprentie** polisseuse. 11796-2
S'adr. au bureau de l'Impartial.

Servante. On cherche de suite une brave fille, sachant faire une bonne cuisine bourgeoise. Gages **30 fr.**
S'adresser au Buffet de la Gare, **Verrières.** 11984-2

Domestique. On demande de suite 1 domestique pour soigner du bétail. Moralité exigée. 11980-1*
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Jeune fille libérée des écoles est demandée de suite pour garder un enfant et aider au ménage; elle serait nourrie et logée chez ses parents. S'adresser rue du Doubs 113. 12003-3

Journalière. On demande une femme pour laver et écurer deux fois par semaine. — S'adresser à l'atelier rue de la Serre 91. 11956-3

Graveur. On demande de suite ou dans la quinzatne, un graveur pouvant mettre la main un peu à tout. — S'adresser à l'atelier Tell Rosat, rue de la Serre 25. 11841-2

Guillocheur. On demande de suite un bon guillocheur pour quelques heures par jour. — S'adresser rue de la Serre 13, au 4me étage, à gauche. 11847-2

Visiteur-Acheveur et **deux remonteurs** pour la petite pièce cylindre de bonne qualité, sont demandés au Comptoir **Charles Deckelmann,** rue Léopold-Robert 78. 11858-2

Remonteurs. Bons et habiles remonteurs Roskopf, réguliers au travail, sont demandés **de suite pour genres courants.** 11803-2
S'adr. au bureau de l'Impartial.

Remonteur. Un bon remonteur de finissages ainsi qu'un bon ouvrier pour la **mise en boîtes** après dorure, pour grandes pièces extra-plates, trouveraient à se placer de suite au Comptoir Henri-Albert Didisheim, rue du Parc 106. 11836-2

Remonteur. On demande un jeune homme comme démonteur et remonteur pour petites pièces cylindre.
S'ad. au bureau de l'Impartial. 11865-2

Réglages Roskopf à sortir, à bonne régleuse. 11789-2
S'adr. au bureau de l'Impartial.

Acheveur. On demande un bon acheveur bien au courant du jouage des boîtes savonnettes or.
S'adr. au bureau de l'Impartial. 11795-2

Doreur. On demande pour tout de suite un ouvrier greneur ainsi qu'une ouvrière pour tout faire. — S'adresser à l'atelier, rue de la Paix 21. 11843-2

Doreur. On demande pour entrer de suite un bon ouvrier; moralité exigée. — S'adresser rue de la Loge 6, au premier étage. 11833-2

Démonteurs. On demande des démonteurrs et remonteurs pour pièces cylindre 11 et 12 lignes. Travail à domicile.
S'ad. au bureau de l'Impartial. 11794-2

Menuisier. On demande quelques bons ouvriers menuisiers. — S'adresser à M. Georges Cupillard-Mayer, **Le Locle.** 11790-2

Appartement. A louer pour le 31 octobre 1906, un bel appartement de 3 pièces, au 1er étage, corridor éclairé, cuisine et dépendances, bien exposé au soleil. — S'adresser **Etude Ch.-E. Gallandre, notaire,** rue de la Serre 18. 11951-6

Appartements. A louer pour le 31 octobre 1906, dans maison d'ordre, 2 appartements composés de 2 chambres au soleil, cuisine et dépendances, lessiverie et cour. — S'adresser rue du Temple-Allemand 13, au 2me étage. 11970-3

Logement. A louer pour le 1er novembre, 1 petit logement de 2 chambres, cuisine et dépendances, situé au centre du village, — S'adresser à M. Fetterlé, rue du Premier-Mars 14c, au 1er étage. 11960-3

Pignon. Joli petit pignon d'une grande chambre et cuisine avec dépendances, est à louer pour fin octobre. Prix 25 fr. par mois avec chauffage central compris. — S'adresser à la Fabrique Bellecue, Place d'Armes. 11947-1*

Appartement. A louer pour fin octobre 1906, ensemble ou séparément, près de la Place du Marché, un logement au 2me étage, de 4 pièces et dépendances, ainsi qu'un atelier de 6 fenêtres jumelles, bien éclairé; conviendrait pour horloger-termineur de la montre ou autre partie de l'horlogerie. — S'adressér rue du Collège 7, au 1er étage. 11699-2

Chambre meublée ou non, à louer à dame travaillant dehors. — S'adresser à Mme Jeanne Stucky, rue Jaquet-Droz 10. 11972-3

Chambre. A louer jolie chambre, bien meublée, exposée au soleil, à un monsieur travaillant dehors. — S'adresser rue Numa-Droz 98, au troisième étage, à droite. 12014-3

Chambre. A louer une chambre meublée, à un monsieur de toute moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue de l'Est 14, au rez-de-chaussée à gauche (Place-d'Armes). 12012-3

On demande à louer une chambre non meublée dans une maison très tranquille; de préférence aux abords Ouest de la ville. — Offres sous chiffres **G. X. 11998,** au bureau de l'Impartial. 11998-3

On demande à louer pour le 31 octobre un petit **atelier** de 3 ou 4 fenêtres avec petit appartement; à défaut un logement de 4 chambres, dont une pour atelier. — Adresser offres par écrit avec prix, sous chiffre **H. W. G. 11991,** au bureau de l'Impartial. 11991-3

Un petit ménage de 3 personnes sans enfants demande à louer un petit **logement** de 2 pièces; à défaut de 3 pièces, situé si possible dans le quartier de la Place d'Armes ou des Crêtets. 11953-3
A la même adresse, à vendre un petit char à brancard, pouvant servir pour un âne ou à bras, plus une meule.
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Eplatures. On demande à louer pour l'été ou à l'année, à proximité d'une des 3 gares des Eplatures, un logement de 2 ou 3 chambres. Offres Poste, case **116,** Chaux-de-Fonds. 12019-3

On demande à acheter un tour à guillocher, usagé. — Adresser les offres sous initiales **A. B. 11985** au bureau de l'Impartial. 11985-3

A vendre des beaux **porcs** de toutes grandeurs. — S'adresser chez M. Arnold Fauser, aux Eplatures. 11973-3

Grande occasion! A vendre une belle salle à manger, cédée à très bas prix, et un beau piano noir, à l'état de neuf, marque allemande. — S'adresser rne Léopold-Robert n° 68, au 1er étage. 11943-3

A vendre une soupape en laiton, pour pompe à eau. — S'adresser rue de la Combe-Gruerin 9, au 1er étage, après 6 heures du soir. 11948-3

A vendre de suite, un **atelier de graveur,** en bloc ou au détail, 11964-3
S'adresser au bureau de l'Impartial.

A vendre plusieurs paires de pigeons de race et ordinaires. — S'adresser Hôtel-de-Ville 15, à la Boulangerie Franel. 11022-3

A vendre soufflet de voiture en cuir, 1 lit complet sapin, matelas crin animal, et un petit lit d'enfant. — S'adresser au Café Guyot, rue de l'Industrie 24. 12020-3

A vendre une poussette à trois roues; bas prix. — S'adresser à la Cuisine Populaire. 11987-3

Perdu depuis la Fleur-de-Lys à l'Usine à Gaz, une MONTRE argent, avec chaîne en cuir. — La rapporter contre récompense, au bureau de l'Impartial. 11971-3

Egaré dans le train de la Chaux-de-Fonds au Locle un **portefeuille** renfermant un abonnement de chemin de fer de 6 mois portant le n° 2205 — Le rapporter, contre récompense, rue des Combettes 4, au 1er étage. 12021-3

Trouvé à la rue Léopold-Robert, une petite bourse contenant quelque argent. — La réclamer contre désignation et frais d'insertion, rue du Marché 6, au 2me étage. 12005-3

Les membres de la famille de Mme Vve **Louise Reymond-Eberhard,** décédée à La Chaux-de-Fonds, expriment leur reconnaissance à toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie, à l'occasion de leur deuil. 12008-1

Les enfants de feu **Marguerite Humbert-Droz,** ainsi que leurs familles, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie dans le nouveau deuil qui vient de les frapper. 12011-1

Car le vent ayant passé par dessus, il n'est plus et son lieu ne le reconnaît plus. Mais la miséricorde de l'Eternel est de tout temps et à toujours sur ceux qui le craignent, et sa justice sur les enfants de leurs enfants.
Ps. CIII, 16 et 17.

Madame et Monsieur Henri Hirschy-Schærz, leurs enfants et petits-enfants, Madame et Monsieur Jean Walter-Schærz, leurs enfants et petit-enfant, à la Chaux-de-Fonds, Monsieur et Madame Christian Schærz-Reinhard et leurs enfants, Monsieur et Madame Henri Schærz-Murset et leurs enfants, en Amérique, Madame et Monsieur Alcide Dubois-Schærz et leurs enfants, Madame et Monsieur Emile Dubois-Schærz et leurs enfants, Madame et Monsieur Charles-Albert Dubois-Schærz et leurs enfants, ainsi que les familles Schærz, Liniger, Roth, Moor, Ruegger, Graf, Fallet, Jaggi, Cachelin et Blandenier, font part à leurs amis et connaissances du grand deuil qui les frappe en la personne de leur cher père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle et parent

Monsieur Christian SCHÆRZ

que Dieu a rappelé à Lui mercredi, à 11 h. du matin, dans sa 78me année, après une longue et pénible maladie.

Les Brenets, le 6 Juillet 1906.

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu AUX BRENETS, **samedi 7** courant, à 1 heure après midi. — Départ à midi.

Domicile mortuaire, La Coudre **n° 184,** Brenets.

Les Dames ne suivront pas.

Le présent avis tient lieu de lettres de faire part. 11945-1

Messieurs les membres du **Collège des Anciens de l'Eglise Nationale** et des Sociétés suivantes: **La Croix-Bleue, la Solidarité, la Bernoise,** sont informés du décès de Monsieur **Christian Schærz,** beau-père de leur collègue M. Jean Walther et invités à assister à son enterrement, qui aura lieu samedi 7 courant, à 1 heure après midi, aux **Brenets.**

Domicile mortuaire, La Coudre **n° 184.**
— Départ à midi. 11954-1

Les membres actifs, honoraires et passifs, de la Société de musique **« La Persévérante.** sont priés d'assister samedi 7 courant, au convoi funèbre, qui aura lieu aux **Brenets,** de Monsieur **Christian Scherz,** grand-père de M. Bernard Walther, leur dévoué président. 11959--1

BANQUE FÉDÉRALE
(SOCIÉTÉ ANONYME) 21316
LA CHAUX-DE-FONDS

Cours des Changes, le 6 Juillet 1906.

Nous sommes aujourd'hui, sauf variations importantes, acheteurs en compte-courant, ou au comptant moins 1/4 o/o de commission, de papier bancable sur

		Ess.	Cours
France.	Chèque Paris		99.87½
	Court et petits effets longs.	3	99.87½
	2 mois } accept. françaises.	3	99.90
	3 mois } minimum 3000 fr.	3	99.91¼
Londres	Chèque		25.12
	Court et petits effets longs.	3½	25.10
	2 mois } acceptat. anglaises	3½	25.11½
	3 mois } minimum L. 100	3½	25.12½
Allemag.	Chèque Berlin, Francfort	4½	122.70
	Court et petits effets longs.	4½	122.70
	2 mois } acceptat. allemands	4½	122.80
	3 mois } minimum M. 3000.	4½	122.83¾
Italie.	Chèque Gênes, Milan, Turin		99.90
	Court et petits effets longs.	5	99.90
	2 mois, 4 chiffres	5	100.02½
	3 mois, 4 chiffres	5	100.15
Belgique	Chèque Bruxelles, Anvers.		99.57½
	2 à 3 mois, trait. acc., 3000 fr.	3½	99.57½
	Non acc., bill., mand., 3 et 4 ch.	4	99.57½
Amsterd.	Chèque et court	5	207.35
Rotterd.	2 à 3 mois, trait. acc, Fl. 3000	4½	207.35
	Non acc., bill., mand., 3 et 4 ch.	5	207.35
Vienne.	Chèque et court	4	104.40
	Petits effets longs	4	104.40
	2 à 3 mois, 4 chiffres	4	104.40
New-York	Chèque	5	5.17½
SUISSE.	Jusqu'à 4 mois	4½	—.—

Billets de banque français	— 99.90
» » allemands	— 122.67½
» » russes	— 2.62
» » autrichiens	— 104.30
» » anglais	— 25.11
» » italiens	— 99.80
Napoléons d'or	— 100.—
Souverains anglais	— 25.05
Pièces de 20 mark	— 24.53½

Avis officiel
de la
Commune de La Chaux-de-Fonds
Mise au concours

Le Conseil communal de La Chaux-de-Fonds met au concours les postes de **secrétaire-percepteur** et de **chauffeur** des Abattoirs.

Adresser les offres d'ici au 15 courant, à la Direction de Police, rue de la Serre nº 23, au 2me étage, ou le cahier des charges pourra être consulté.

La Chaux-de-Fonds, le 5 Juillet 1906.

11949-3 **Conseil communal.**

BOULANGERIE
A. PFEIFFER FILS
Successeur de Ant. ERNY
12, rue du Grenier 12.

PAIN NOIR
renommé, **26** c. le kilo.
Excellent PAIN BIS, à **29** c. le kilo.
Très profitable pour grandes familles.
Spécialité de **CUISSES-DAMES** et **Petites Sèches.**
11171-2 On porte à domicile.

AVIS aux Promeneurs

DEMANDEZ :
Pâtés de foie gras et de **gibier.**
Purée de foie gras.
Saumons, truite saumonnée.
Homard.
Langues de bœuf et de **porc.**
Salé de bœuf.
Poulet à la gelée.
Salade au museau de bœuf.
Charcuterie fine assortie.
Lait condensé.

Charcuterie Gustave Kiefer
56 Léopold-Robert 56
OUVERT le Dimanche : le matin jusqu'à midi et le soir depuis 6 h. 10133-2

SALON de COIFFURE pr Dames
LÉOPOLD ROBERT 25, 2me étage.
Dès aujourd'hui et pour cas imprévu, on ne fera que les **Schampooings** toujours à **1 fr. 20**, et la **Teinture des Cheveux.**
Toutes les marchandises en magasin seront vendues à prix réduits. 11580-5
Salon ouvert jusqu'à **10 h.** du soir.

SAGE-FEMME
Mme A. SAVIGNY
Fusterie 1, GENÈVE 13344-37
Consultations tous les jours. — Maladies des Dames. — **Reçoit des pensionnaires.** Téléphone 2608.

A LOUER
dans maison d'ordre, pour fin octobre 1906 ou époque à convenir, un **beau logement** au soleil, de 3 pièces, corridor, cuisine et dépendances. Buanderie, cour et jardin. 11432-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

TOMBOLA
en faveur d'une Bibliothèque du Cercle Ouvrier
autorisée par le Conseil d'Etat.
Valeur 2500 francs. **Tirage : Août 1906.**
Liste des Dépôts de billets :

M. Jean Baltéra, place Neuve 2.
La Ménagère, rue de la Serre 43.
Cercle Ouvrier, rue de la Serre 35 a.
M. Fehlmann, coiffeur, Numa Droz 105.
M. Kuffer, coiffeur, rue du Manège 22.
Café de la Paix, Paix 69.
Café Nagel, Parc 88.
A. Heger, coiffeur, Numa-Droz 132.
Chatelain-Nardin, Parc 64.
H. Augsburger, Numa-Droz 83.
Gostely-Pfister, Parc 33.
Schiffmann, café, Progrès 63.
Lutz, café, rue du Temple-Allemand 101.
Anthoine, épicerie, Nord 157.
Consommation, Nord 143.
Boulangerie coopérative, Serre 90.
Montandon, cigares, Parc 81.
Consommation, Nord 17.
Breguet, café, A.-M.-Piaget 1.
Paux Victor, Versoix 1.
Brasserie du Lion, Balance 17.
Robert-Pinson, café, Collège 14.
Robert & Pétoud, coiffeurs, Charrière 6.
Vermot-Droz, café, Terreaux 1.
Bugnon Aurèle, café, Ronde 23.
Mme Berlincourt, cigares, Serre 31.
9763-7

Promotions
A la
Cité Ouvrière
(en face de la Fontaine Monumentale)
Maison fondée par J. Hirsch, père

A l'occasion des **Promotions** et des **Vacances,** nous mettrons en vente à des **Prix extraordinairement bon marché,** tous les

Costumes d'enfants et jeunes gens
en **drap** et **coutil,** et les
Complets pour hommes
drap d'été

VESTONS alpaga depuis fr. 8
JAQUETTES alpaga dep. fr. 12
Grand choix de 11963-1
PANTALONS d'été dep. fr. 4

Où allons-nous Dimanche?
MORAT au bord de son ravissant petit lac avec ses belles arcades et remparts historiques. Musée. Obélisque. Bains du lac. Promenades en bateau à vapeur et à naphte. — Demandez le Guide gratuit à la **Société de Développement.** 9736-8

Machines à épurer le linge
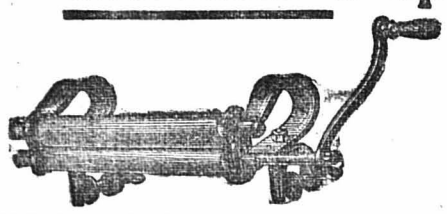
avec vis de régulation et doubles ressorts
construction la meilleure, la plus solide avec **rouleaux de caoutchouc** de première qualité.
Rouleaux de rechange
en toutes grandeurs
Fabrique d'articles caoutchouc **Vve. H. Specker, ZURICH**
J-2136 **Kuttelgasse 19, mittlere Bahnhofstrasse.** 11284-1

Spécialité de Chemises
SUR MESURE
Chemises confectionnées blanches et zéphir couleur. — **Faux-cols** et **Manchettes.** — **Mouchoirs.** — **Cravates** haute nouveauté.
Atelier spécial pour la **Lingerie de dames.**
Trousseaux
Grand choix de **Jupons blancs.**
Jules ULLMANN
Rue Léopold-Robert 55, 1er étage, La Chaux-de-Fonds
— TÉLÉPHONE — 11255-1

Neuchâtel. Restaurant-Pension Bellevue
la plus belle situation de Neuchâtel. Terminus du funiculaire.
Grande terrasse ombragée avec panorama sur la ville, le lac et les Alpes. — Restauration soignée. Vin de Neuchâtel réputé.
11896-6 o-2106-N Se recommande, **A. Affolter.**

HOTEL MONT-SOLEIL
sur SAINT-IMIER
Funiculaire. — Téléphone. — Ravissante situation à la lisière de belles forêts de sapins. — Vue étendue sur le Jura, les Vosges et les Alpes. — Maison recommandée aux sociétés, écoles et pensionnats. — Cuisine soignée. — Prix modérés. 8842-5
G-1544 Se recommande, **P. RICHARDET.**

Brückenbräu
GRANDE BRASSERIE DU PONT
SAINT-IMIER
ALBERT CRIBLEZ, Dépositaire, rue Numa Droz 18
Excellente BIÈRE genre MUNICH et PILSEN
en litres et en bouteilles, **livrée franco à domicile.** H-5239-J 1818-70*
BRUXELLES 1900 : Hors Concours. MEMBRE du JURY. — Médaille d'Argent, BRUXELLES 1893. — Médaille d'Or, TUNIS 1893. — Médaille d'Or GENEVE 1896. — Médaille d'Or, MUNICH 1899.

LE RHUMATISME VAINCU
par les **CACHETS ANTIRHUMATISMAUX et ANTIGOUTTEUX** A-31
„VALERIUS"
Préparation sans rivale, qui procure prompt soulagement et guérison certaine.
Nombreuses attestations.
Se vend au **Dépôt général pour la Suisse à la**
Pharmacie Boisot
Rue Fritz-Courvoisier 9, La Chaux-de-Fonds.
MARQUE DÉPOSÉE

Amateurs-Photographes
faites vos achats à 11607-2
l'Agence Photographique
Rue du Puits 15, La Chaux-de-Fonds
Reçu un envoi de **Plaques** fraîches Lumière, Jougla, Cristallos. — **Papiers** Citrate, Papiers Bromure rapides. — **Cartes postales.** — Vient d'arriver le
Papier Wellington
le meilleur des Papiers Bromure lents.
Bains de développements et de viro-fixage. — Cartons. — Poudre « Eclair ». — Cuvettes. — Chassis-presses. — Cuves pour lavages. — Lanternes de laboratoire. — Verres gradués. — Chlorure d'or. — Hyposulfite.
Vente d'**Appareils** par payements mensuels de 5 et 10 fr.
Jumelles de campagne. — Phonographes. — Gramophones. — Cinématographes de famille. — Lanternes de projections et d'agrandissements.
Seul dépositaire pour le Canton de Neuchâtel du **Comptoir de la Revue lumineuse, à Paris.** — Prospectus sur demande. — Appareils de démonstration à l'Agence. Se recommande.

Horlogers-remonteurs
De bons ouvriers pourraient entrer de suite ou époque à convenir dans comptoir de la ville. JEUNES HORLOGERS ayant fait de bons apprentissages, auraient l'occasion de se perfectionner sur ouvrage soigné. — S'adresser à M. Georges Perret, rue Léopold-Robert 41, le soir après 6 heures et demie. 11551-3

MONTRES égrenées
Montres garanties
Tous genres. Prix réduits
Beau choix.
F.-Arnold Droz
Jaquet-Droz 39, Chaux-de-Fonds
7850-174

APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES
Occasion ! !
A vendre, avec fort rabais, plusieurs appareils neufs, mais légèrement défraîchis par l'exposition en vitrine. Formats, 4×5, 6×9, 7×11, 9×12, 13×18. 11404-26
PHARMACIE MONNIER
Passage du Centre 4.

Nickeleur
On demande un bon ouvrier ou ouvrière nickeleur, sachant travailler à la machine système plat. Bon gage. Entrée de suite.
S'adresser à M. Joseph Theurillat, nickeleur, rue Dufour 67, **Bienne.** 11805-2

Voitures à vendre
Phaeton, coupé, char à pont; le tout en parfait état.
S'adresser Agence agricole et viticole, Place d'Armes 1, Neuchâtel. 11438-4

Boulangerie
bien située est à louer pour le 30 avril 1907. Eventuellement la maison serait à vendre. — S'adresser en l'Etude du notaire J. BELJEAN, rue Jaquet-Droz 12. 11565-1

A VENDRE
pour cause imprévue, dans le Vignoble, à proximité du lac, 11440-1
un beau DOMAINE
situé à l'ouest de Neuchâtel, comprenant maison d'habitation et rural, 15 poses de champs et 30 ouvriers de vignes en un seul mas. La maison comprend deux logements; le 1er étage (quatre grandes chambres) conviendrait pour **Séjour d'été.**
S'adresser au bureau de l'Impartial.

A LOUER
de suite ou pour époque à convenir :
Jaquet-Droz 6 a. beaux appartements parquetés de 3 pièces, cuisine, corridor, cabinet à l'étage, lessiverie. Eau et gaz installés. 8918-15*
Pour le 30 Juin 1906 :
Terreaux 11, rez-de-chaussée, beau local éclairé pour atelier ou entrepôt. 8922
S'adresser à M. **Henri Vuille,** gérant, **ue Saint-Pierre 10.**

Rattentod von (E. Muscher-Goethen)
est reconnu le produit le plus efficace pour la destruction rapide et sûre des **RATS** et des **SOURIS.** Inoffensif pour hommes, animaux domestiques et volailles. Se vend en paquets de 75 cent. et 1 fr. 30, à la **DROGUERIE NEUCHATELOISE PERROCHET et Cie,** rue du Premier Mars 4. 6683-1

BRASSERIE
MÉTROPOLE

TOUS LES JOURS
dès 8 heures du soir. A-104

Grand Concert
Orchestre de Bologne
Direction: TARTARINI.

— ENTRÉE LIBRE —

Tous les Vendredis, **TRIPES**

RESTAURANT 11089-2
Brasserie Muller
17, RUE DE LA SERRE 17.

Billard
entièrement remis à neuf

Restauration

H-2467-C **Bœhler-Lachat.**

Restaurant BELLEVUE
(Jérusalem).

SAMEDI, dès 7 ½ heures du soir,
Souper aux tripes

Dimanche et Lundi
Grand Straff

— TÉLÉPHONE —

Se recommande, **ANSERMET.**

Encore quelques **chambres** meublées ou non, pour séjour. 11938-1

Hôtel de la Gare
— Tous les SAMEDIS soir —
dès 7 heures et demie
TRIPES
à la Mode Neuchâteloise.

9594-6* Se recommande, **Ch. Kohler.**

HOTEL DE LA BALANCE
Tous les SAMEDIS soir
dès 7 ½ heures,
TRIPES
9595-11* Se recommande, **Jean Knutti.**

Salons de coiffure séparés
pour Dames et Messieurs

Charles DUMONT
(succ. de **Z. Gygi**)
Rue du Parc 10, (maison Rebmann phot.)

Reçu un grand choix de 952-3
Peignes
Haute Nouveauté de Paris
SEUL DÉPOSITAIRE

Peignes incrustation, fantaisie et **pierreries**, de toute beauté. — Indispensable pour la coiffure à la mode.
Prix très modérés

VISITEUR
de FINISSAGES

connaissant à fond, théoriquement et pratiquement, les engrenages et pouvant au besoin s'occuper de décottages petites pièces 10 à 12 lignes ancre, est demandé par fabrique de Bienne. Forts appointements. Engagement à l'année. - Adresser les offres sous B. F. C. 11813, au bureau de l'IMPARTIAL. 11813-1

Sanatorium du Léman
Gland (Vaud)

Traitement des **maladies aiguës** et **chroniques, anémie** et **neurasthénie**, par les remèdes naturels: eau, électricité, massage manuel et mécanique, bains d'air et de soleil, régime, etc. Parc de 35 Ha. avec magnifiques ombrages. Vue admirable. **Prix modérés.** Prospectus sur demande. HLx 425 7808-3

Tir Cantonal Neuchâtelois
à NEUCHATEL

DIMANCHE 8 Juillet, de 2 h. à 5 h. du soir
au STAND du MAIL
Tir d'essai

Plan du Tir cantonal. Toutes passes à Fr. **1.—**. Le 80 % de la recette réparti au 60 % des Tireurs. — **Invitation cordiale à tous.**
H-4622-N 11967-1 **Comité du Tir.**

CHEMIN-BLANC

DIMANCHE, 8 juillet 1906
Grande Fête champêtre
organisée par la Société de musique
Philharmonique Italienne

Dès 2 heures après-midi 11927-2

GRAND CONCERT
Jeux divers **Consommations de premier choix**
Gratuit pour les enfants : **Course au sac et Course pédestre**

Les revendeurs devront traiter avec la Commission

En cas de mauvais temps la fête sera renvoyée à 8 jours

Grand Hôtel-Pension des Bains
Altitude 575 mètres **CHEYRES** Canton de Fribourg

Séjour ravissant de printemps et d'été. Vaste terrasse ombragée et parc. Belles promenades. Tout le confort moderne, salon, pianos, jeux divers. Vue splendide sur le lac et le Jura. Vie en pleine campagne avec un air le plus pur: station de chemin de fer. **Prix de pension:** Chambre, vin et service compris **4** fr. **50** et **5** fr. par jour.
7610-17 **Charles DE VEVEY**, propriétaire.

LA CONFECTION PKZ SOCIÉTÉ ANONYME — LA CONFECTION PKZ SOCIÉTÉ ANONYME

Fête des Promotions

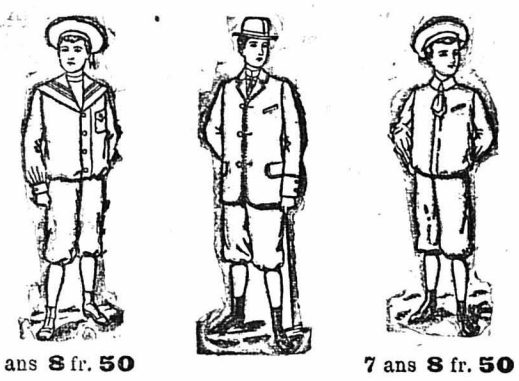

7 ans **8** fr. **50** 7 ans **8** fr. **50**

Le plus grand choix de
Costumes pour Enfants
du bon marché au plus riche 11741-4

Voir nos Étalages et visiter nos Magasins

40 Rue Léopold Robert LA CHAUX-DE-FONDS 40 — 40 Rue Léopold Robert LA CHAUX-DE-FONDS 40

Un Coffre-fort incombustible et incrochetable
est la meilleure des assurances contre l'incendie et le vol

Coffres-forts
toutes grandeurs **tous genres**
Pécaut frères
Rue Numa-Droz 135. 3963-18*

Vente de 3 maisons d'habitation

A vendre de gré à gré, trois grandes maisons récemment bâties, dont deux situées à proximité du Bois du Petit-Château et la troisième à la rue Léopold-Robert, en face de la nouvelle Gare. Rendement assuré. Prix modéré.

S'adresser au notaire Charles BARBIER, rue Léopold-Robert 50, à La Chaux-de-Fonds. 14864-10

Brasserie du Globe
45, rue de la Serre 45. 15242-6

Samedi, Dimanche et Lundi, à 8 h. du soir
Grand Concert
donné par une TROUPE FRANÇAISE

M. Castelly, chanteur-diseur ; Mme Lucianetty, diseuse ; M. John Edwards, ombres chinoises, ayant travaillé aux Kursaal de Lausanne et Genève ; M. Georges Warton, contorsionniste (dit l'homme sans os).

DIMANCHE, dès 2 heures, MATINÉE
Entrée libre
Se recommande. **Edmond ROBERT.**

Restaurant du Régional
La Corbatière (Sagne).
Dimanche 8 Juillet 1906
dès 2 h. après midi 11887-2
! Soirée Familière !
Bonne musique. — Le soir **TRIPES**
Beignets. Pain noir.
Se recommande, **A. Wuilleumier-Linder.**

Fédération
des
Ouvriers Décorateurs

Tous les ouvriers sont avisés que la
Place de Besançon est en grève
et qu'il est absolument défendu de s'y embaucher sous peine d'interdiction.
Pour tous renseignements s'adresser au Président.
11690-1 **Le Comité.**

Société de musique
L'AVENIR

La Société invite chaleureusement ses membres passif et amis, à participer à la **Fête fédérale de Musique, à Fribourg.**
Le prix de la carte de fête pour les 3 jours a été fixé à **23** fr.
Une liste est déposée au local de la Société, rue St-Pierre 12, Café des Alpes, où tous les renseignements seront donnés.
Délai d'inscription, Mardi 10 juillet.
11863-2 **Le Comité.**

W. Mendelsohn
Horlogerie en Gros
Berlin

Grand Hôtel Central. Chambre nº 10.

Achat de **MONTRES** en tous genres pour l'**Allemagne.** 11904-1
Reçoit depuis jeudi jusqu'à mardi.

La s. a. Vve Ch.-Léon Schmid & Co.
offre place à
Un emboîteur,
Un outilleur pour ébauches,
Un ouvrier au courant de la mise en train des machines à pivoter.

Se présenter de 11 heures à midi. 11974-3

Poinçons, Jetons pour Brassserie
MARQUES de FABRIQUES
Marques à Feu en Acier
LARAVOIRE Louis
473-32 **Cendrier 25, GENÈVE**

On demande pour les Indes, un jeune HOMMEN 11153-1
Rhabilleur
bien au courant de la montre compliquée.
Adresser offres à M. ALBERT WELTER, **Fleurier.**

On cherche 11573-1
bons Termineurs
pour **genre JAPON**, 17 lignes, savonnettes. Bon courant. — Adresser offres, sous chiffres **J. 2578 C.**, à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.

Associé
avec apport d'au moins fr. 10,000, est demandé pour une maison faisant l'achat et la vente d'horlogerie. Article déposé et monopolisé. Préférence serait donnée à un commerçant. Affaire sérieuse et d'avenir. — Faire offres sous chiffres **M. B. 11797**, au bureau de l'Impartial. 11797-2

Société fédérale de Gymnastique
Section d'HOMMES
H-2661-C La Chaux-de-Fonds.

MM. les sociétaires désireux de participer à la
Fête de Gymnastique
à BERNE
sont priés de se présenter au local, le **SAMEDI 7 JUILLET, à 8 ½ heures du soir.**
11968-1 **Le Comité.**

Vélo-Club
14, 15, 16 JUILLET
Course d'été
ITINÉRAIRE :
Berne en chemin de fer, **Thoune, Interlaken, Lauterbrunnen, Scheidegg, Grindelwald, Interlaken, Thoune, Berne.**
Prix de la Carte, **30 fr.**
Prière de signer la liste qui est déposée au local.
Assemblée des participants **Vendredi 13 Juillet**, à 9 heures du soir, au local.
11977-3 **Le Comité.**

Café Montagnard
8, rue Léopold Robert 8.

Tous les Samedis soirs
dès 7 ½ heures,
Souper aux tripes
FONDUES renommées

Consommations de premier choix.
11965-1 Se recommande.

TRIPES
Il sera vendu SAMEDI matin, sur la Place du Marché,
TRIPES cuites.
11941-1 Se recommande.

Boulangerie
A louer de suite ou pour époque à convenir, une boulangerie très bien située, dans le quartier de la Gare. — S'adresser rue Léopold-Robert 112, au 1er étage.
11549-3

VOITURIERS
Quelques bons voituriers sont demandés à LA SAGNE pour voiturer de la pierre. — S'adresser rue de la Charrière 35, au 1er étage, entre midi et 1 heure.
11857-2

Une importante fabrique d'assortiments des Montagnes neuchateloises demande, pour diriger sa fabrication d'ellipses demi-lune pour plateaux, un 11825-3
Chef d'atelier
ou un bon ouvrier, bien au courant de cette partie. Place stable et bon salaire, à personne capable. — Offres sous chiffres **C-2557-C**, à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.

Pour Bienne
On demande une **polisseuse** de cuvettes argent. Travail régulier. Place à l'heure. Transmission. 11684-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Terminages Roskopf
Un termineur honnête et consciencieux cherche à entrer en relations avec fabricant pour le terminage de pièces Roskopf courantes ou soignées, par grandes séries. 11697-1
S'ad. au bureau de l'Impartial.

Agence de Prêts
sur objets d'or et d'argent
soit: **Bijouterie, Orfèvrerie, Horlogerie.** etc. 11091-5
RUE LÉOPOLD ROBERT 55
au rez-de-chaussée,
vis-à-vis de l'HOTEL CENTRAL
Discrétion absolue. Téléphone **1198**

Vieux métaux
J'achète continuellement tout espèce de vieux métaux, tels que : **Cuivre, Bronze, Nickel, Laiton, vieux Cadrans, Zinc, Etaim, Plomb, Fer** et **Fonte.** — Sur demande, je me rends à domicile.
Se recommande, **Marx MEYER-FRANCK.**
4535-74 **rue du Collège 19** et **Place DuBois**